PRÉFET
DU VAL-D'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

Diagnostic stratégique territorial préparatoire au Pacte local des solidarités du Val d'Oise

Présentation en comité de suivi - 13 octobre 2023

FORS RECHERCHE SOCIALE

Rappel des objectifs

- Elaborer un état des lieux partagé des besoins et du niveau de réponse apporté aux habitants du territoire les 4 axes du futur Pacte…

1) **Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance**
2) **Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous**
3) **Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits**
4) **Construire une transition écologique solidaire…**

- A partir du diagnostic, **prioriser des pistes de contractualisation pour 2024 et définir des actions**

Rappel des étapes de la démarche

Phase #1

Réalisation du diagnostic

- Analyse des données documentaires
- Analyse des données statistiques de l'INSEE, de la DREES, de Pole Emploi, etc.
- 20 entretiens avec les acteurs institutionnels et associatifs

- **Rapport d'état des lieux** (cartographie, chiffres clés, analyse problématisée…) et propositions de pistes de contractualisation

Phase #2

Priorisation des pistes de contractualisation et plan d'actions

- **Séminaires partenariaux** pour identifier les actions qui figureront dans le Pacte local des solidarités et définir les indicateurs d'impact

- **Rapport Rapport final (état des lieux + préconisations)**
- Synthèse

Juin à octobre 2023

Octobre à décembre 2023

Comité de lancement

Présentation de l'état des lieux 13/10/23

Restitution finale



Les chiffres clés socio-démographiques et économiques du Val d’Oise

La situation socio-démographique du Val d'Oise

Le département du Val d'Oise compte **1 251 804 habitants** au dernier recensement de l'Insee en 2020, et concentre donc **10,2% de la population régionale**.

Le territoire reste dynamique sur un plan démographique avec une hausse de la population deux fois plus forte qu'en Ile-de-France (+0,6% par an entre 2014 et 2020 contre +0,3 dans la région).

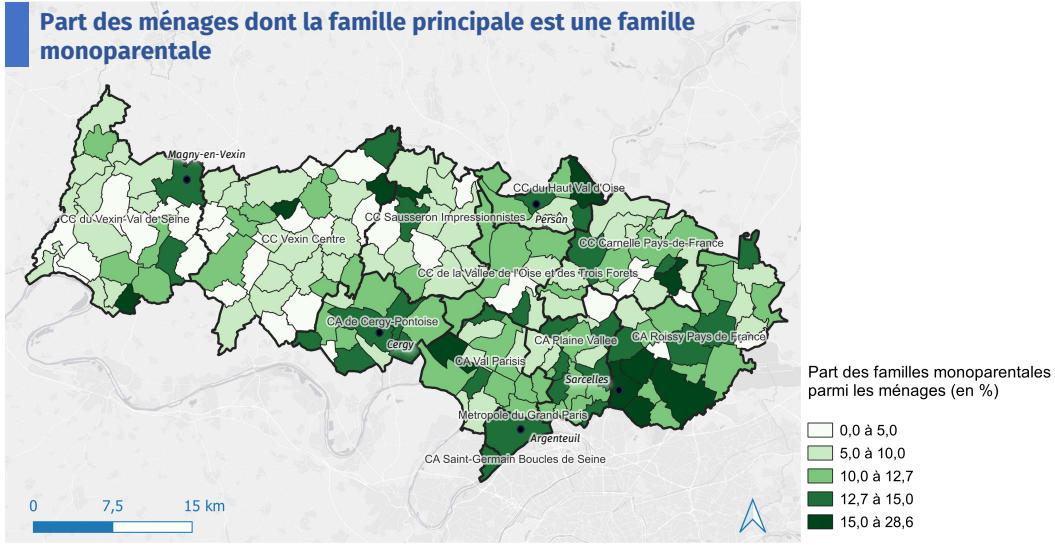
Cette augmentation est principalement due au solde naturel positif à mettre en lien avec **la jeunesse de la population.** Le Val d'Oise se distingue en effet par un indice de jeunesse très élevé (153 en 2019 contre 128 en Ile-de-France) et une proportion plus faible de personnes âgées de plus de 60 ans (19,2% contre 20,2% en Ile-de-France)

Les familles avec enfant(s) sont également surreprésentées relativement à la région ou même d'autres départements de grande couronne. **Les familles monoparentales en particulier représentent 12,7% des ménages.** Leur présence est tout particulièrement forte dans les EPCI de Roissy Pays de France et Plaine Vallée mais également dans d'autres communes plus rurales du département sur les CC Vexin Val de Seine ou Vexin centre.

	Val d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Population en 2020 (1)	1 251 804	12 271 794	67 162 154
Densité de population en 2020 (%) (2)	1 004,7	1 021,6	105,88
Taux de variation annuel moyen de la population 2014-2020 (%) (1)	+0,6	+0,3	0,3
Dû au solde naturel (1)	+1	+0,8	0,2
Dû au solde migratoire apparent (1)	-0,4	-0,5	0,1
Indice de jeunesse en 2019 (2)	153	128	93

Sources :
(1) Insee, recensements de la population de 2009, 2014 et 2020, état civil.
(2) Insee, séries historiques du RP, exploitation principale, 2020

Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale



Source : Insee, Recensement de la population (RP), 2020
Réalisation : FORS Recherche sociale

Caractéristiques économiques et dynamiques d'emploi dans le Val d'Oise

Le département du Val d'Oise est caractérisé par un tissu économique dense et diversifié avec :

- **5 pôles économiques :**
  - **au cœur de la Plaine de France**, et sur le territoire de la CC de l'Ouest de la Plaine de France, caractérisé par l'essor actuel des zones d'activités autour des centres urbains
  - **le pôle économique du nord de la vallée de l'Oise** (autour de Persan et de Beaumont-sur-Oise) : industrie métallurgique, zones d'activités bien desservies par le réseau routier et autoroutier (A 16, A 104, RN 184)
  - **les rives de Seine** : secteurs industriels d'Argenteuil et de Bezons spécialisés dans l'aéronautique, la métallurgie et la haute technologie, la chimie fine et la plasturgie
  - **la vallée de Montmorency** : espace résidentiel, qui comprend des parcs d'activités des CA Val Parisis et de la vallée de Montmorency avec des PME-PMI spécialisées en haute technologie et sous-traitance en mécanique, plastique ou électronique.
  - **le Vexin français** (PNR qui couvre 50 % de la superficie totale du département) qui accueille des parcs d'activités économiques intégrant des chartes de qualité environnementale

- **Des sites de grandes entreprises et d'entreprises transnationales** implantées dans l'agglomération de Cergy-Pontoise, le bassin industriel d'Argenteuil-Bezons (dit Les rives de Seine), et le secteur de Roissy Pays de France.

- Neuf Pôles de compétitivité IDF labellisés par le gouvernement, dans plusieurs domaines : « logiciels et systèmes complexes », santé et biotechnologies, image, multimédia et vie numérique, aéronautique et spatial, industrie financière, caoutchouc et polymères, ville et mobilité durable, cosmétique, sécurité routière et mobilité durable…

Le département du Val d'Oise compte, en 2020, 605 955 actifs, soit 75,1% de sa population. **Le taux de chômage (au sens du BIT) a diminué de -12,5 % en 4 ans, soit de 1,1 points** (7,7 % au T1 2023 contre 8,8 % au T1 2019).

	Val d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Taux de chômage au sens du BIT (4e trim, 2022) (%) (2)	7,7	6,6	6,9
Evolution du taux de chômage T1 2023/T1 2019 (en points)	-1,1	-1	-1,6
Taux d'activité en 2020 (en %)	75,1	76,5	74,5
- actifs en emploi (%)	65,7	67,4	65,0

D'après **l'enquête besoins en main d'œuvre 2023 de Pôle Emploi**, les métiers les plus porteurs sont par bassin d'emploi :

- Ouest 95 : Agents de sécurité, ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaire, agents d'entretien de locaux
- Est 95: professionnels de l'animation, artistes, aides et apprentis cuisine
- Roissy Le Bourget : Agents de sécurité, ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaire, agents d'entretien de locaux

Des conditions d'emploi nettement plus défavorables pour les femmes

Dans le Val d'Oise, **le taux d'emploi des femmes (62,4%) est nettement inférieur à celui des hommes (**69,2) avec une différence de près de 7 points plus marquée que dans la région Ile-de-France (5,3 points)

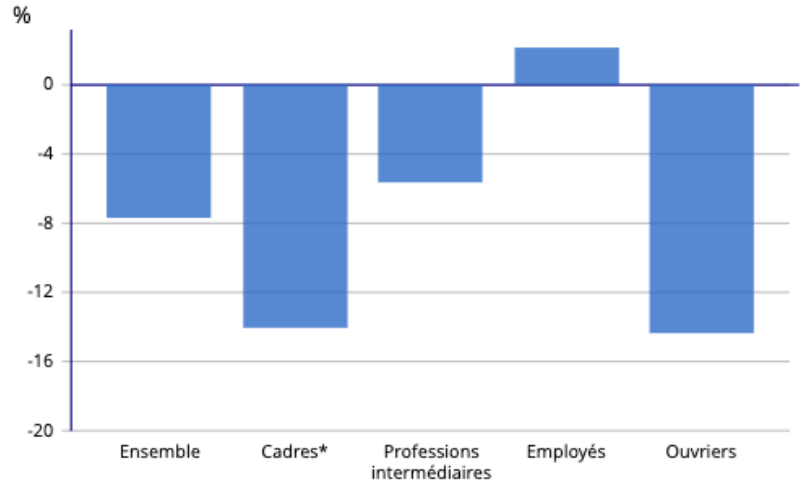
Plus encore qu'en Ile-de-France, les femmes sont surreprésentées dans le secteur d'activité de l'administration publique / enseignement / santé / action sociale (70,5% contre 67,7% dans la région)

Lorsqu'elles sont en emploi, les femmes sont également :

- **plus fréquemment à temps partiel** (18% contre 8% pour les hommes)
- **plus souvent en emploi à durée limitée**, CDD, contrats courts, saisonniers, vacataires... (9% contre 6% pour les hommes)

S'ajoute à cela **un salaire net horaire bien inférieur** (-7,7% dans l'ensemble) et ce tout particulièrement pour les cadres et les ouvriers. Notons cependant que cet écart est bien moindre voire quasi inexistant pour les catégories les plus jeunes (18-25 ans).

Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socio-professionnelle en 2021



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.
Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

Les chiffres clés de la pauvreté du territoire du Val d'Oise

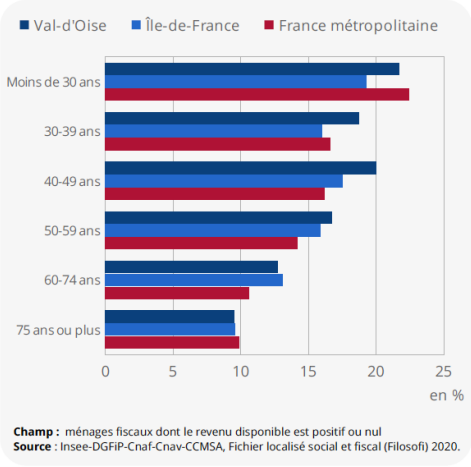
La pauvreté dans le département du Val d'Oise : principales caractéristiques

Un taux de pauvreté élevé (17%) qui situe le Val d'Oise au 15è rang des départements les plus pauvres de France et au deuxième rang de la région après la Seine-Saint-Denis. Il est en hausse puisqu'il n'était que de 16,2% en 2012 (contre 15% en Ile-de-France).

A l'instar des autres départements franciliens, **la pauvreté y est également plus intense** avec un niveau de vie médian des ménages pauvres de seulement 10 510€ (10 340€ en Ile-de-France et 10 740€ en France métropolitaine).

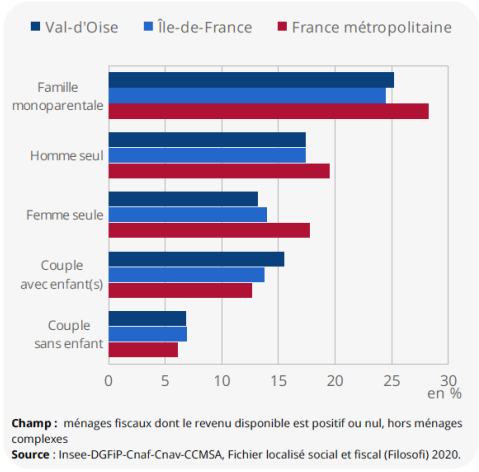
Dans le département, **la pauvreté affecte tout particulièrement les jeunes de moins de 30 ans et les familles monoparentales.**

Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage

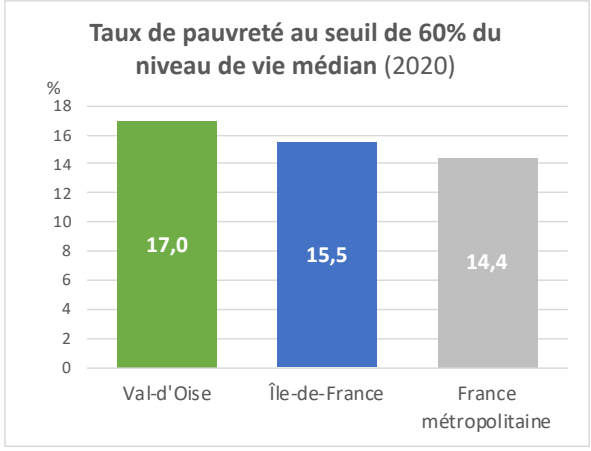


Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage

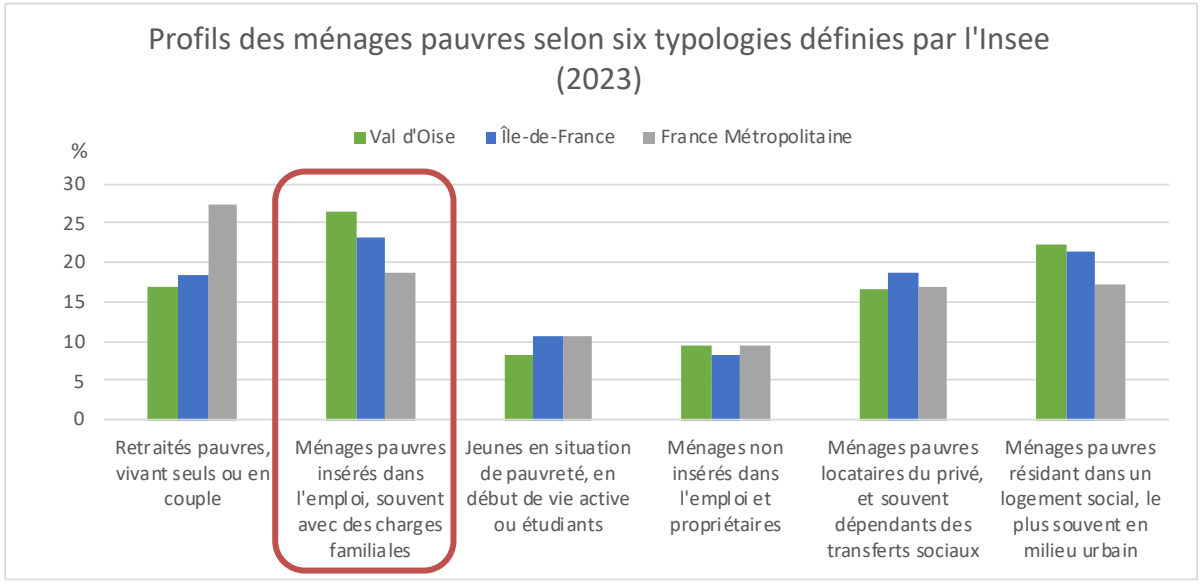


Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

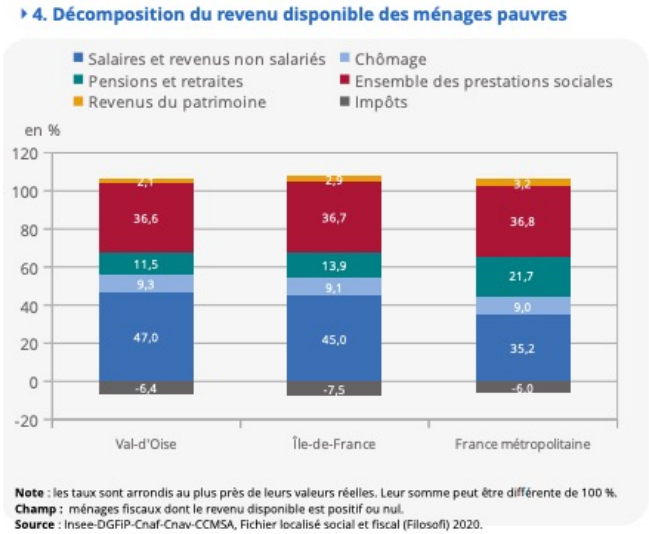


Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020

Les ménages insérés dans l'emploi : un profil surreprésenté parmi les ménages pauvres du Val d'Oise



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020.
Réalisation typologie : Insee, 2023
Représentation graphique : FORS Recherche sociale



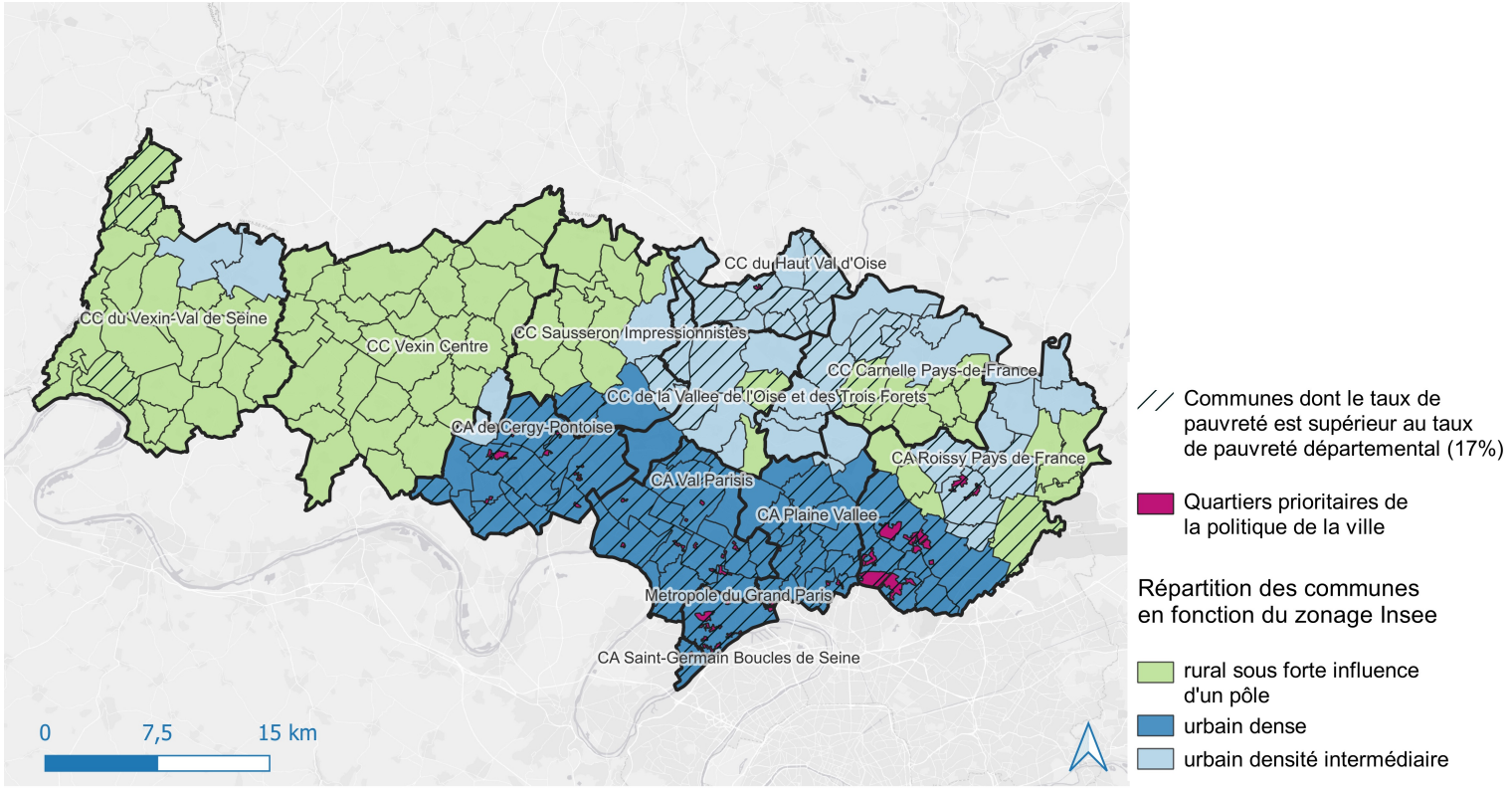
Insee Dossier Île-de-France n° 9 – Octobre 2023

Dans le Val d'Oise, **les ménages insérés dans l'emploi représentent le profil le plus fortement représenté parmi les ménages pauvres.**

- Relativement à la région, les salaires et revenus non-salariés représentent une part plus importante du revenu des ménages pauvres du Val d'Oise (47% contre 45%). Si leurs charges familiales expliquent le plus souvent cette situation, cela illustre également le fait que l'activité professionnelle ne prémunit pas toujours de la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittentes ou à temps partiel, ou simplement faiblement rémunérées.
- Ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Les ménages résidant dans un logement social le plus souvent en milieu urbain sont la deuxième catégorie de ménages pauvre la plus représentée.

Une pauvreté concentrée dans les communes urbaines du département mais des poches de pauvreté diffuses dans les secteurs ruraux



En matière de politique de la ville, le Val d'Oise compte :

- **41 quartiers politique de la ville** (QPV) situées dans 26 communes qui accueillent 1 habitant sur 6, avec un taux de pauvreté qui peut atteindre 40%
- **5 contrats de ville** (CA de Cergy-Pontoise, CA de la Vallée de Montmorency, CA Val et Forêt, CC du Haut Val d'Oise, CC Plaines et Monts de France)
- **3 ZFU - Territoire entrepreneurs**

Source : Dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2017
Insee, grille communale de densité en 7 catégories, zonage en aires d'attraction des villes 2020.
Réalisation : FORS Recherche sociale

FOCUS : des difficultés de logement prégnantes qui pèsent sur les parcours des ménages

Un parc privé inaccessible pour de nombreux ménages

- 17€/m2 le prix moyen à la location dans le Val d'Oise et jusqu'à 20€ dans les communes les plus proches de la métropole
- 3450€/m2 le prix moyen à l'achat et jusqu'à 5800€ dans une commune comme Enghien les Bains

Source : seloger.com

De forte tensions dans l'accès au parc locatif social

- 141104 demandes de logement social en 2022 dont **25,6% de ménages du premier quartile** (24,1% en Ile-de-France) et une proportion plus importante de demandeurs en emploi parmi les ménages du premier quartile (42,7% contre 39,1% en Ile-de-France)
- **9,8 demandes pour 1 attribution** contre 10,4 en Ile-de-France, avec une tension plus forte pour les T1 et les T5

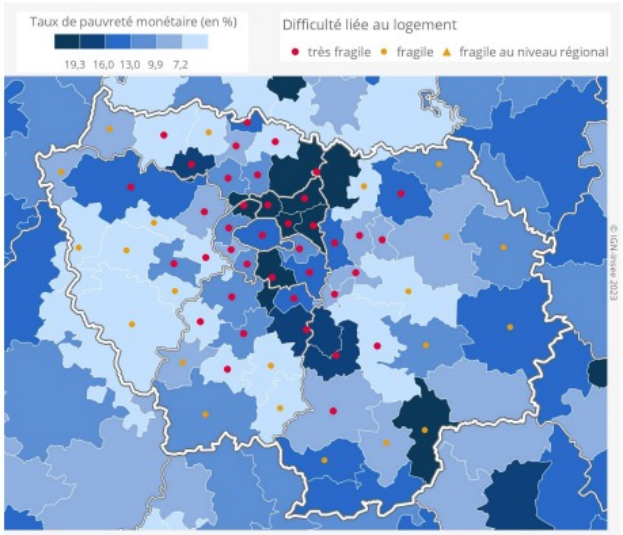
Source : SNE, 2022 ; DRIHL, 2022

Des conditions de logement dégradés

- En 2017, **la part de PPPI dans le total des résidences principales privées du territoire était de 3,6%** (12 403 logements), dont 63% des logements sont occupés par des locataires du parc privé et 26% de ces logements sont occupés par des ménages âgées de plus de 60 ans
- **11,4% des résidences principales étaient en situation de suroccupation en 2020** (contre 10,4% en 2009 et 12,3% dans la région)

Source : PDALHPD, 2017 ; Insee, RP 2020

9. EPCI ou EPT fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 ; Insee, recensement de la population 2020 ; estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE), 2022.

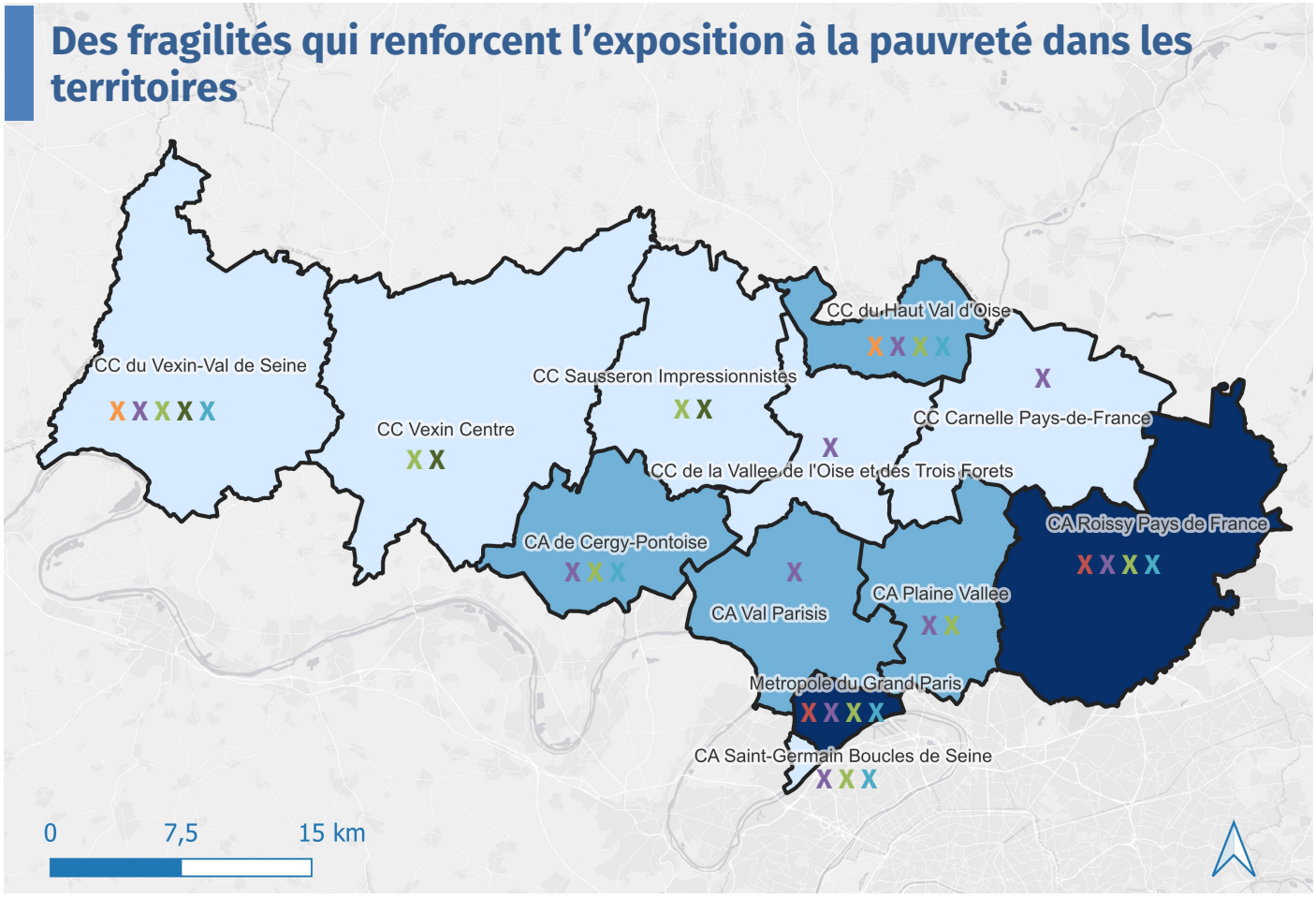
Un dispositif d'urgence de plus en plus engorgé

Principales évolutions entre 2021 et 2022

- +11% de demandes de mise à l'abri
- **+177% de demandes non pourvues avec chaque jour, 77 personnes restant sans solution**
- Une augmentation de la part des femmes seules avec ou sans enfant(s) parmi les ménages en demande

Source : SIAO 95, RA 2022

Trois EPCI qui cumulent les facteurs de fragilité : Vexin-Val de Seine, Haut Val d'Oise et Roissy Pays de France



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2020; Indices de fragilité de l'Insee 2023
Réalisation : FORS Recherche sociale



Axe 1 : Prévention de la pauvreté

Des difficultés intrafamiliales et éducatives qui pèsent sur le devenir des enfants

10,8%

des enfants vivent avec des parent(s) sans emploi en 2020.

Le taux de la région est de 10,2% et celui de la France de 11,1% (1)

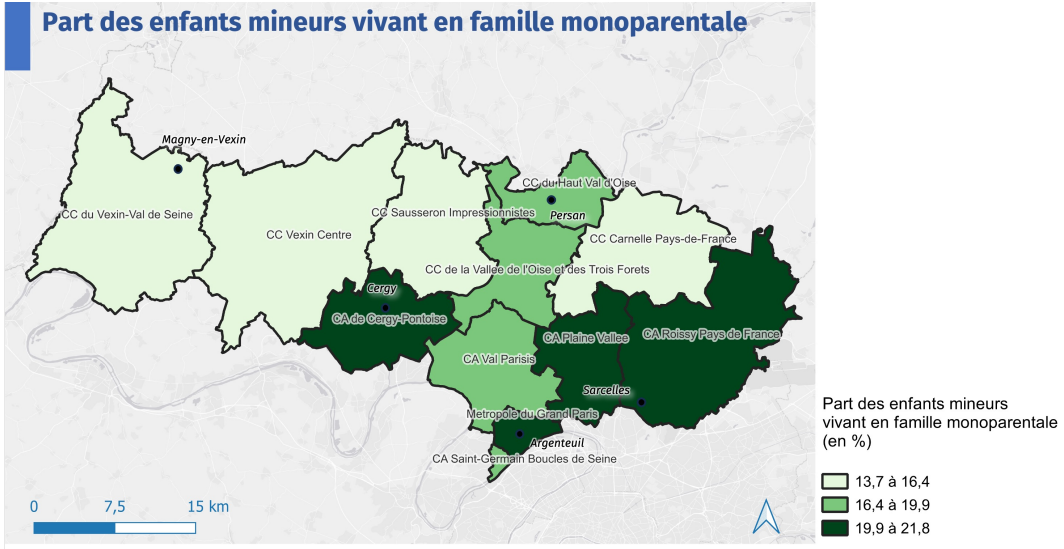
7,5‰

c'est la part des mineurs faisant l'objet d'une saisine du juge des enfants en assistance éducative au cours de l'année 2021.

Le taux de la région est de 7,8‰ et celui de la France est de 9,6‰ (2)

Sources :
(1) Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire)
(2) Insee, Estimations de population au 1er janvier 2021 et au 1er janvier 2022 (résultats provisoires arrêtés fin 2021) ; Ministère de la Justice - SDSE

Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale



Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire)
Réalisation : FORS Recherche sociale

Dans le Val d'Oise, plusieurs indicateurs soulignent **des besoins importants autour de la périnatalité** ainsi que **la prévalence des problématiques familiales et des difficultés éducatives** et leur difficile repérage :

- **Un taux de mortalité infantile très inquiétant** dans le Val d'Oise (4,6 décès pour 1000 naissances, contre 3,8 en Ile-de-France)
- La précarité sociale avec **6,2% de femmes sans couverture sociale et 34% sans mutuelle en début de grossesse**
- Des **pathologies liées à la grossesse** (diabète gestationnel, etc.) repérées tardivement qui concernent des femmes en grande précarité notamment dans l'est du Val d'Oise (dont certaines maintenues à l'hôpital faute de solutions d'hébergement)
- Une **prévalence des violences intrafamiliales / conjugales** avec un impact sur la place / l'image de la femme, de l'homme, du garçon et de la fille… : pas moins de 2824 affaires de violences intrafamiliales ont été enregistrées par le parquet de Pontoise en 2021.
- **Une augmentation importante et continue du nombre d'informations préoccupantes** (+43% en 6 ans, entre 2016 et 2021)
- **Une augmentation de la fréquentation des structures de veille sociale par des femmes isolées enceintes en 2022 (SIAO).** Ces femmes sont systématiquement orientées vers les PMI et les assistantes sociales des hôpitaux, afin qu'un diagnostic de leur situation soit réalisé et qu'une orientation vers le dispositif pré-post maternité de Coallia soit envisagée.

Prévention précoce et soutien à la parentalité : des réponses à renforcer

4,5 %

c'est le taux de scolarisation des enfants de 2 ans dans le Val d'Oise en 2022
Le taux en France est de 9,9% (1)

41%

c'est le taux de couverture global de l'accueil jeune enfant en 2020.
Le taux de la région est de 53,1% et celui de la France de 58,9% (2)

Le département souffre en premier lieu d'**un déficit important de modes de garde (cf. axe 2)**

En matière de **soutien à la parentalité**, Caf et CD proposent des actions destinées à l'ensemble des familles du territoire, notamment :

- **Les actions du « panier parentalité » de la Caf** (REAAP, LAEP et CLAS) sont plutôt bien développées sur le territoire et une enveloppe budgétaire est dédiée spécifiquement à l'ouverture de nouveaux lieux ressource
- **Un bus PMI sillonne le Vexin** pour aller vers les femmes enceintes qui sont loin des centres de PMI
- **Relance des accompagnements au départ en vacances/séjours loisir** en lien avec les centres sociaux pour permettre aux familles de sortir du carcan écran/quartier
- **L'action du service social départemental** au sein des 10 Territoires Départementaux d'Action sociale (TDAS)

Le diagnostic souligne cependant d'importantes lacunes **en matière de prévention, de repérage des situations et d'accompagnement des parents en difficulté :**

- Le Département fait le constat d'un **déficit de prévention précoce** : à titre illustratif, le taux de réalisation des bilans de santé en maternelle demeure faible (moins de 50%), absence de Maison des 1000 premiers jours, absence de service social dans le premier degré
- **Un déficit de lieux ressources parentalité** (1 maison des familles à Eaubonne, 1 lieu ressource documentaire à Garges, 1 parloir père enfant, 1 point info famille…) ainsi que de structures type médiation familiale (4) ou d'espaces de rencontre (2) et **une difficulté à implanter des CLAS dans les territoires ruraux**
- **Un manque global d'actions destinées aux adolescents et à leurs parents** (REAAP, groupes de paroles de parents d'enfants adolescents, maisons des adolescents, PAEJ…) avec pourtant de fortes attentes (sur la parentalité numérique notamment)
- Et plus généralement, **un besoin d'animation locale autour de la question de la parentalité** et des croisements à établir entre les acteurs (établissements scolaires, communes, CCAS, centres sociaux)

Réussite éducative et ambition scolaire : des besoins d'accompagnement

- Les jeunes du département cumulent **plusieurs indicateurs défavorables en matière de réussite scolaire :**

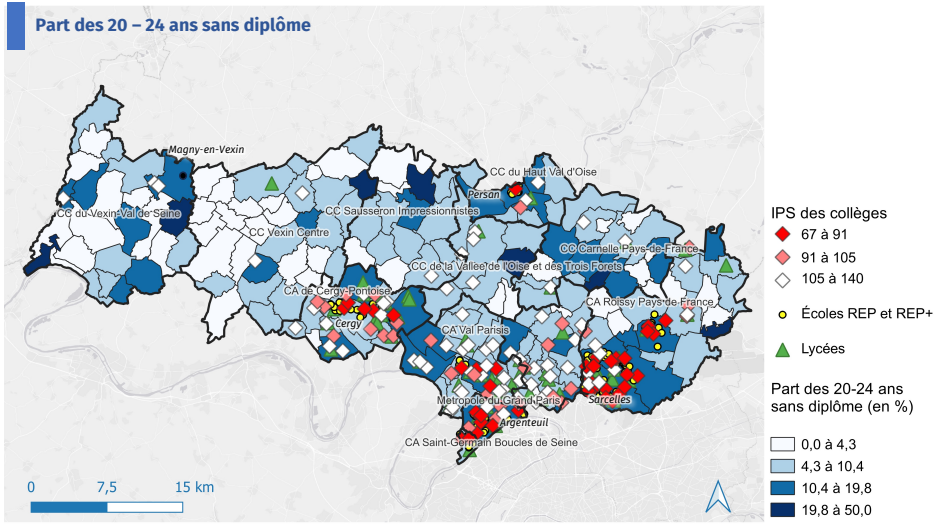
- **La précarité sociale et économique des élèves (IPS)** concentré cependant sur certains territoires du département : les zones urbaines mais également la CC du Haut Val d'Oise
- Le taux de réussite au brevet (89,1% en 2020) est un peu plus faible que dans la région (90,5%)
- **Un décrochage scolaire encore important** en lien avec des problématiques de harcèlement et l'usage des réseaux sociaux, ou bien de comportements inadaptés (exclusions et passage d'un établissement à l'autre)
- **Des freins matériels et psychologiques à l'ambition scolaire** avec des jeunes qui choisissent leur orientation en fonction de l'établissement le plus proche et des spécialités proposées… avec l'absence de lycées à l'Ouest du département

- Outre les actions nationales (GPPDS notamment) de nombreux dispositifs sont déployés mais principalement fléchés sur :

- **L'éducation prioritaire (avec 7 millions d'euros fléchés en QPV)** avec des PRE qui fonctionnent et contribuent à ouvrir les établissements scolaires sur leur environnement, une intervention de la prévention spécialisée aux abords des établissements, etc.
- **Les enfants placés** avec récemment la mise en place de réseaux d'éducateur scolaire et d'une plateforme de remobilisation scolaire apprentis d'Auteuil

Une précarité sociale des élèves particulièrement forte dans les secteurs urbains…

… mais un accès au lycée et aux études supérieures plus complexe en zone rurale (avec en conséquence des niveaux de diplôme moins élevés)



Source : Data,education,gouv, 2022
Insee, Recensement de la population (RP), 2019
Réalisation : FORS Recherche sociale

105,1 c'est **l'Indice de Position Sociale** des élèves du second degré dans le département.
Celui de l'académie est de 113,96.

Des jeunes cumulant des difficultés en particulier dans les quartiers populaires et les territoires ruraux

La part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET) dans le Val d'Oise s'élevait à 15,90% en 2019 **soit 29 015 jeunes**, soit la proportion la plus élevée de la région après la Seine-Saint-Denis

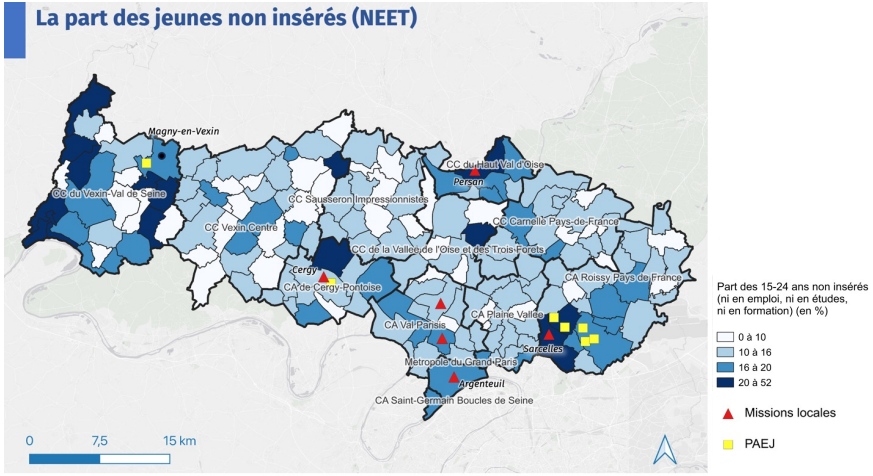
Les acteurs relèvent plus spécifiquement :

- Une part importante, parmi le public de la prévention spécialisée, de **jeunes majeurs sortis du système scolaire** avec un rapport contrarié avec les acteurs du droit commun comme la mission locale
- **Des situations d'étudiants en grande précarité**
- **Un cumul de problématiques pour certains jeunes** : hébergement, addictions, implication dans des trafics, etc.
- Des habitudes sociales, des attentes de forte proximité qui sont des freins à la mobilité objective…
- Des problématiques qui peuvent différer entre territoires urbains et ruraux avec un enjeu fort de repérage des jeunes parfois très isolés en milieu rural

Au-delà du droit commun, des réponses déployées / en cours de développement autour :

- **De l'aller vers les jeunes éloignés des Missions Locales avec**
  - Une hausse du repérage et des inscriptions avec le **PRIJ** et le **PIC invisibles**
  - La création récente d'un **bus mobile dans le Vexin** pour aller vers les jeunes en milieu rural
  - **La prévention spécialisée avec** 8 associations intervenant sur 26 communes et 2 services en gestion directe
- **…et des réflexions pour aller chercher les jeunes femmes** (via les réseaux sociaux)
- **La présence sociale sur les réseaux sociaux** (35 Promeneurs du net et autre)
- **L'insertion avec l'IAE ou le développement de formations proches du lieu de vie**
- **La mobilité solidaire :** auto-écoles associatives, Roul'vers dans le Haut Val d'Oise, etc.

La part des jeunes non insérés (NEET)



Source : Insee, Recensement de la population (RP), 2019
Réalisation : FORS Recherche sociale

Un accompagnement des jeunes en difficultés qui progresse mais des besoins qui persistent

Environ 30 000 jeunes
suivis en Mission Locale

3254
c'est le nombre de jeunes en CEJ en juin 2023

soit + 85 %
par rapport à juin 2022

5 000
c'est environ le nombre de jeunes accompagnés chaque année par la prévention spécialisée **dont 33 % de filles**

22 %
c'est la part des 15-24 ans en parmi les demandeurs au SIAO en 2022 contre 20,7% en 2021.

600
c'est le nombre de jeunes de moins de 25 ans en attente de proposition du SIAO fin 2022

Des enjeux forts autour de la santé mentale et de la prévention des addictions

L'ensemble des acteurs font remonter de manière massive **des problématiques de santé mentale** depuis le confinement avec **une souffrance psychique qui touche les jeunes de plus en plus tôt** (dès le collège) en lien notamment avec les problématiques de harcèlement (parfois dès la primaire) :

- **Un taux de prévalence des maladies psychiatriques chez les jeunes de 15-24 ans plus élevé dans les secteurs ruraux** du département notamment la CC du Vexin centre et Plaine Vallée et des passages à l'acte (tentatives de suicide) élevés au cours de l'année 2021 – 177 pour 100 000 dans le Val d'Oise contre 161,4 en IdF
- **Un taux d'équipement en psychiatrie infanto-juvénile parmi le plus faible d'IDF** et un recours à la psychiatrie libérale presque 2 fois moins élevé *(ORS Intersanté Jeunes)*

Une problématique généralisée autour des écrans et du numérique avec les conséquences en termes de sédentarité, troubles liés au sommeil, harcèlement et mal être :

- **Un manque soulevé par les acteurs d'intervenants sur ces sujets** alors que les demandes sont en très forte augmentation

Des problématiques d'addictions plus prégnantes dans les zones rurales, notamment dans le Vexin (alcool et cannabis mais aussi protoxyde d'azote avec des difficultés à intervenir sur ce produit)

- **Un volet santé qui commence à être développé dans le cadre du CEJ-R** (dans le Vexin avec la Sauvegarde et vers Persan Beaumont avec la Mission Locale)

Des enjeux autour de la vie affective et sexuelle avec des actions parfois difficiles à mettre en œuvre du fait de la réticence des équipes éducatives et/ou des parents d'élèves

Des inquiétudes de plus en plus fortes autour de l'entrée en prostitution des mineures en lien avec des enjeux de santé (consommations de produits, handicap, situations sociales dégradées, parcours migratoires complexes...) et un rapport déprécié au corps (toutes avaient subi des violences sexuelles dans leur plus jeune âge)

- **Développement en cours d'actions de prévention** (formation des professionnels en termes de repérage) et accompagnement psycho-éducatif et social

FOCUS sur les PAEJ de l'UDAF

Les Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) sont des structures d'accueil et d'écoute généralistes, dont l'objectif est d'accompagner les jeunes dans leur autonomie et leur insertion sociale, en particulier les plus vulnérables. Ces structures accueillent également les parents. Sur le département, **6 permanences** sont réparties sur le territoire (2 à Gonesse, 2 à Villiers le Bel, 1 à Cergy et 1 à Magny en Vexin). L'anonymat, l'absence de sectorisation contribuent à faciliter la fréquentation du lieu. **Sur Magny en Vexin, l'équipe note que beaucoup de demandes ne relèvent en réalité pas du PAEJ, illustrant les difficultés de mobilité sur ce territoire qui poussent les jeunes à consulter au plus proche de leur domicile.**

En 2022, le PAEJ a reçu 199 jeunes et 76 parents avec une majorité de jeunes de moins de 16 ans. Les motifs de consultations qui reviennent le plus souvent relèvent de la souffrance psychologique (mal être, angoisse) et de la sphère familiale (relation intra-familiales).

2,04%



C'est le taux de prévalence des maladies psychiatriques chez les jeunes de 15-24 ans en 2020.
Le taux de la région est de 2,02%

Un enjeu central pour les acteurs, au carrefour de plusieurs dispositifs et schémas

Schéma départemental de prévention et de protection pour l'enfance et la famille 2022-2026

Schéma départemental des services aux familles 2020-2023 (en cours d'actualisation)

Petite enfance et soutien à la parentalité

- **Protection Maternelle et Infantile** avec 55 centres et 1 bus qui sillonne le département
- Actions du **« panier parentalité » de la Caf** (REAAP, LAEP et CLAS)
- **Protection de l'enfance…**

Lutte contre le décrochage scolaire et réussite scolaire

- **Mission de lutte contre le décrochage scolaire** : repérage et entretien systématiques avec les jeunes non scolarisés (EN - Missions locales pour les plus de 16 ans) et **Groupes de prévention du décrochage scolaire** (GPDS) dans les établissements
- **11 Ateliers ou Classes-relais et les 4 E2C**
- **6 Cités éducatives** (Cergy, Garges-les-Gonesses, Villiers-le-Bel, Sarcelles, Argenteuil, Goussainville)
- **13 PRE** (Argenteuil, Bezons, Cergy, Eragny-sur-Oise, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Montigny-lès-Cormeilles, Persan, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Sarcelles, Villiers-le-Bel) et 1 PRE intercommunal (Deuil-la-Barre/Montmagny).

Information, orientation et accompagnement à l'insertion professionnelle

- Les 25 structures ou points info jeunesse
- Le CEJ (Missions Locales et Pôle Emploi) et l'Accompagnement Intensif Jeune proposé par PE
- Accompagnement des **7 missions locales** avec un projet CEJ + de bus porté par la ML de Cergy, la Sauvegarde et le Moulin Pont du Ru pour aller vers les jeunes dans le Vexin centre et Val de seine
- **Le PRIJ** qui couvre 27 des 41 QPV du territoire (Argenteuil, Arnouville, Bezons, Cergy, Jouy-le-Moutier, Eragny, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Osny, Pontoise, Saint-Ouen l'Aumône, Sarcelles, Vauréal, Villiers le Bel,
- Le FAJ, le dispositif **Val d'Oise Tremplin** du Département et TEAME à Cergy
- **La prévention spécialisée avec** 8 associations intervenant sur 26 communes et 2 services en gestion directe

- Un **déficit d'articulation et de lisibilité des dispositifs existants**.
- Au niveau institutionnel, la nécessité de **mieux structurer la politique de soutien à la parentalité ainsi qu'à définir une politique jeunesse plus transversale dans le département**
- **Des coopérations entre acteurs à renforcer à l'échelle locale** (en impliquant les établissements scolaires et en associant très largement les acteurs locaux dont les clubs sportifs…)

Les principales pistes de travail proposées pour l'axe 1

- **Des enjeux encore importants autour du soutien à la parentalité …**
  - Développer et mieux répartir sur le territoire **les lieux ressources**
  - Développer les lieux parents / ados et les interventions autour **de l'usage du numérique**
- **… et du développement des compétences psychosociales en faveur de l'ambition scolaire et professionnelle des jeunes**
  - Développer **les actions visant à réconcilier les familles avec l'école,** *« que celle-ci ne soit pas vécue comme un lieu de rejet »*
  - Développer **les actions en faveur de l'exploration des possibles, de l'égalité des chances** (accès à la culture, aux loisirs, aux sports) par l'organisation de séjours, de voyages ou bien encore des expériences fédératrices conçues par et pour les jeunes, **promouvoir l'engagement associatif / citoyen**
  - Travailler à **l'ouverture des établissements scolaires sur leur environnement** en développant les liens avec les acteurs du territoire (les centres sociaux par exemple…)
- **Renforcer l'aller vers et l'accompagnement des jeunes les plus isolés**
  - Renforcer l'action des éducateurs et autres acteurs de la jeunesse en **milieu rural**
  - Renforcer **l'offre de soins et d'écoute** pour les enfants, les jeunes et leurs parents (PAEJ, etc.)
  - Assurer une plus forte présence sociale (sur les réseaux ?) pour capter un **public de jeunes femmes**
- **Faire évoluer les pratiques et modes d'intervention pour soutenir les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle**
  - Expérimenter d'autres **modalités de formations** à la fois plus proches des lieux de vie et plus adaptés aux aspirations et modes de vie des jeunes
  - Développer les logiques de **soutien entre pairs**, les actions collectives
  - Travailler plus spécifiquement **la mobilité** des jeunes en milieu rural et des jeunes femmes
- **De manière transversale, un travail à poursuivre sur l'attractivité des métiers de la petite enfance, de l'animation, du soin et du travail social**



Axe 2 : Sortie de la pauvreté par le travail

La demande d'emploi dans le Val d'Oise : quelques indicateurs clés

Le Val d'Oise compte 98 770 demandeurs d'emploi A, B, C au T1 2023 : en baisse de - 3,4 % en un an (contre -2,3 % au niveau régional), **et de - 7,4 % pour les cat. A**. Le département est couvert par 14 agences Pôle emploi qui accueillent et accompagnent le public.

Quelques indicateurs permettent de caractériser les profils des demandeurs d'emploi cat A, B, C du Val d'Oise relativement à la région (2) **:**

- La composition des demandeurs d'emploi en termes d'âge et de genre est similaire à celle de la région et de la France métropolitaine : **une répartition égalitaire entre femmes et hommes, 14,3 % de moins de 26 ans et 27 % de 50 ans et plus.** De même, concernant la part des ARSA et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés : **12 % d'ARSA et 6 % de BOETH**
- **Les demandeurs d'emploi de très longue durée (2 ans et +) sont en proportion moindre par rapport à la région (23 % contre 25 %)**
- Ils sont également relativement **moins diplômés** qu'à l'échelle de la région : 46 % ont un niveau de diplômes CAP-BEP ou moins (contre 38 % en IDF) **et moins qualifiés** : 56 % sont ouvriers et employés qualifiés et 23 % non qualifiés (contre respectivement 51 % et 21 %)
- Le métier le plus recherché est le magasinage et la préparation de commandes (5 650 demandeurs), suivi du nettoyage de locaux (3 500)

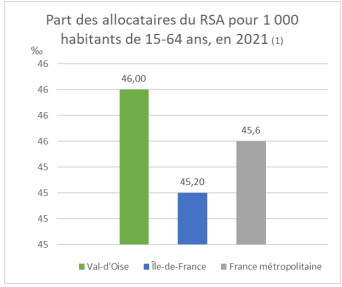
→ **Une baisse de la reprise d'emploi entre 2022 et 2023** (25 674 retours à l'emploi cumulés à fin avril 2023, soit -6,5% par rapport à 2022 contre -7,1% en IDF et -7,5% au national).

→ **Le département a connu une hausse importante du nombre de BRSA à la suite de la pandémie du Covid-19 et des confinements** : +12,7 % entre mars et novembre 2020. En juin 2023, le département compte 36 280 ARSA, soit une baisse de -5,2 % en 3 ans.

	Val d'Oise	Ile-de-France	France
Nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) au T1 2023	98 770	951 520	5 347 800
Evolution par rapport au T1 2022 (cat. A, B, C)	-3,4 %	-2,3 %	-2,9 %
Accès à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits cat. A ou B (+ d'1 mois dans les 6 mois)	31 %	30 %	33,6 %
Part de demandeurs d'emploi travailleurs en situation de handicap (cat. A, B, C) au T1 2023	5,8 %	6,0 %	8,0 %
Part des allocataires RSA au T1 2023 (%) (2)	12,0 %	13,0 %	14,0 %
Part des jeunes (- de 26 ans) au T1 2023 (cat. A, B, C)	14,3 %	12,6 %	15 %

Source : Pôle emploi & Acoss, 2022, data-emploi/Val d'Oise, T1 2023

Plus+ de 50% des ARSA sont inscrits à Pôle Emploi



36 280

Nombre des ARSA dans le Val d'Oise en juin 2023 (1)

18 351

Demandeurs d'emploi des ARSA (droit ouvert) dans le Val d'Oise au T1 2023 (2)

69 % des jeunes inscrits à Pôle emploi sont diplômés du Bac ou +

14 193 jeunes -26 ans

inscrits à Pôle emploi au T1 2023

Dont 69,5 % ont le Bac ou +

Dont 25,2 % vivent en QPV

3 254 jeunes en CEJ

en juin 2023 (3)

Soit + 85 % en 1 an

Contre + 80 % à l'échelle IDF

dont 29,7 % suivis par Pôle emploi

contre 32,7 % à l'échelle IDF

7 640 jeunes en PACEA

Hors GJ en juin 2023 + 12 en GJ

+ 3,8 % de travailleurs handicapés inscrits à Pôle emploi en 1 an

5 808 soit 5,8 %

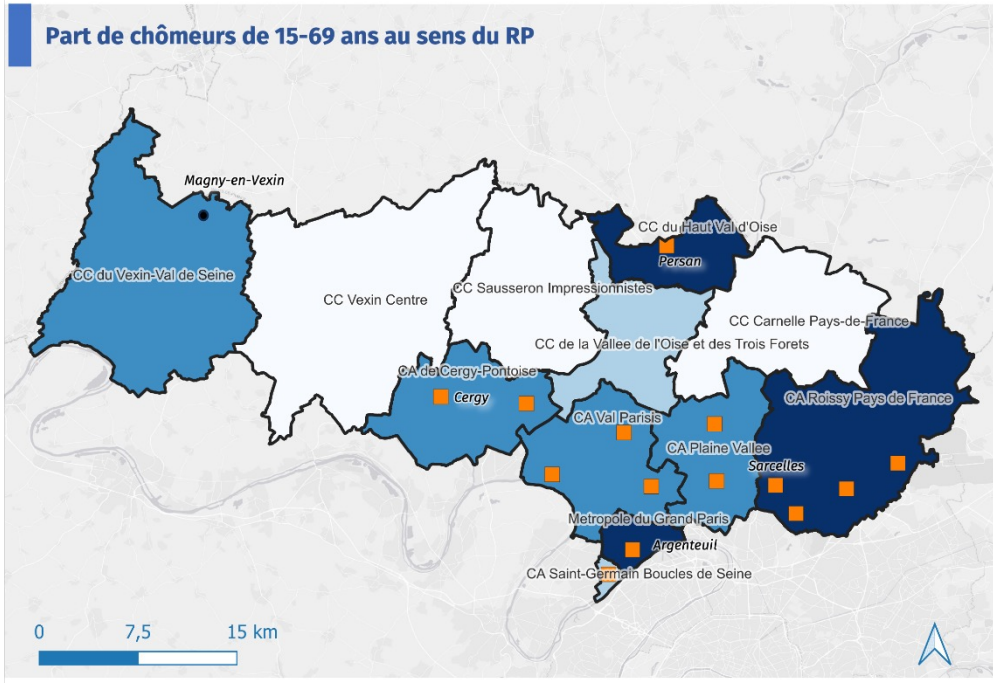
Nombre et part des demandeurs d'emploi BOETH (cat. A, B, C) dans le Val d'Oise au T1 2023 (1)

Dont 53,2 % de 50 ans et +

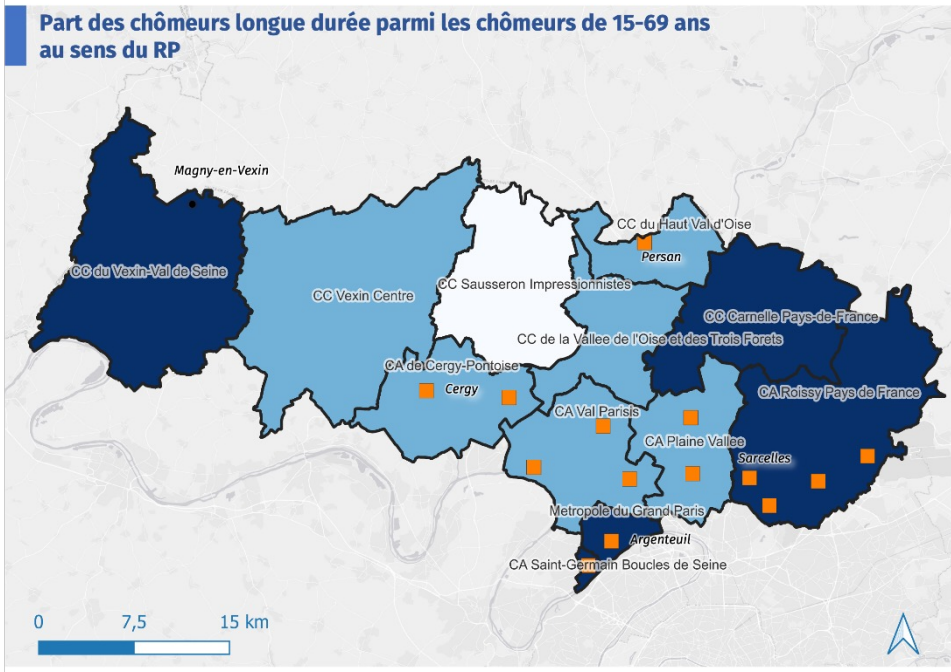
et 54,6 % d'employés qualifiés

Sources :
(1) CNAF-DSER, FILEAS Base Communale Allocataires (BCA), 2021 (données au 31 décembre)
(2) Data emploi – Val d'Oise T1 2023, cat. A, B, C
(3) poem.travail-emploi.gouv.fr, 2023

Un chômage de longue durée qui touche également les chômeurs des secteurs ruraux du département



Source : Insee, Recensement de la population (RP), 2020
Réalisation : FORS Recherche sociale

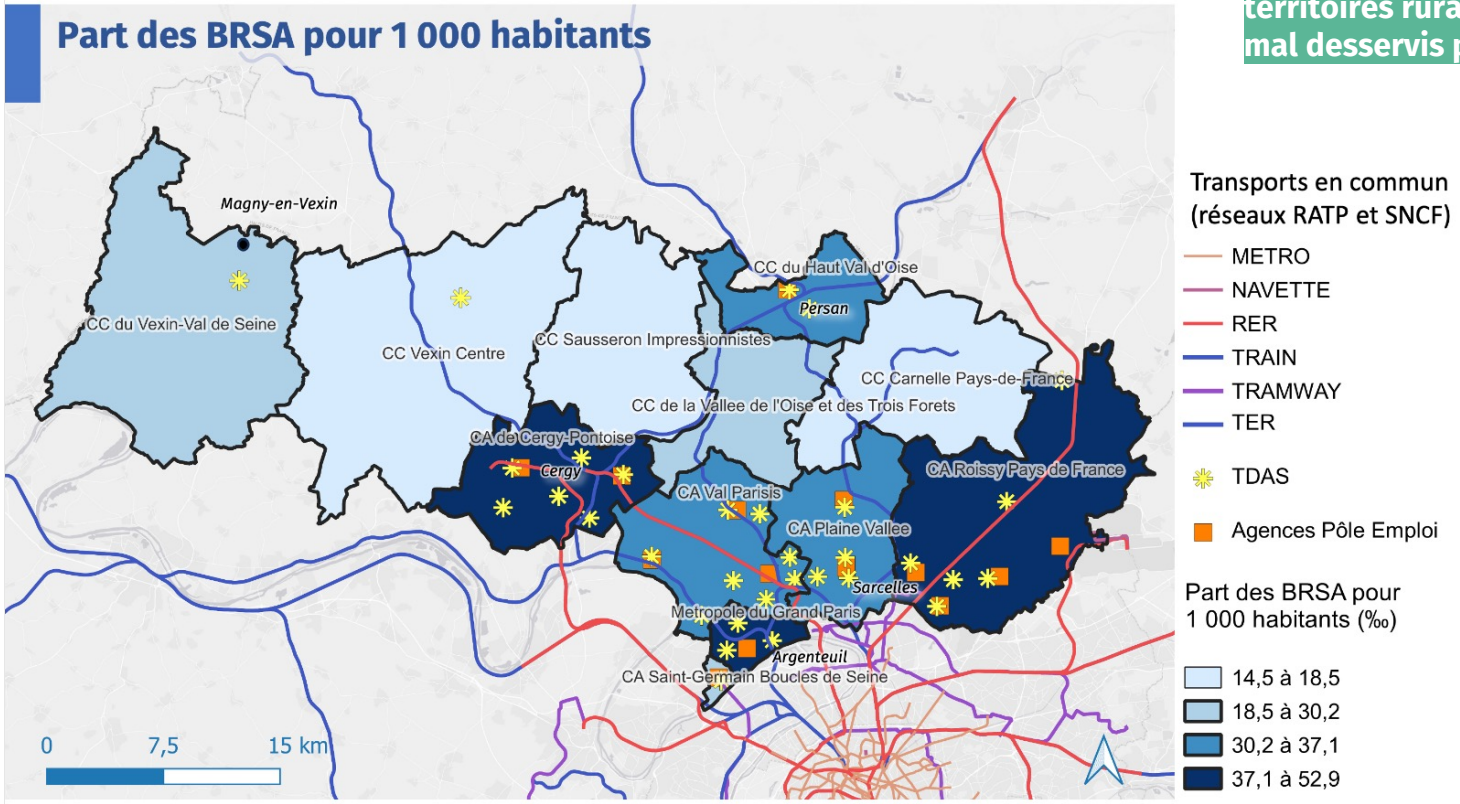


Source : Insee, Recensement de la population (RP), 2020
Réalisation : FORS Recherche sociale

Des allocataires du RSA concentrés dans les intercommunalités de l'est du département

Une forte proportion d'ARSA dans les EPCI denses et urbains du département…

… mais une attention à avoir sur d'autres territoires ruraux peu couverts par les acteurs et mal desservis par les transports en commun



Source : CNAF-DSER, FILEAS Base Communale Allocataires (BCA), 2021 (données au 31 décembre)
Réalisation : FORS Recherche sociale

Un Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi (PDIE) et nombreuses expérimentations et dispositifs déployés dans des territoires du Val d'Oise pour favoriser l'accès à l'emploi

A l'échelle départementale, un Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi valant Pacte Territorial pour l'Insertion et l'Emploi…

- Le **Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2018-2022** du Val d'Oise traduit la politique du Département en matière d'insertion, d'accompagnement social et professionnel, en recensant les besoins et en programmant des actions d'insertion. Arrivé à échéance en décembre 2022, **la dynamique est poursuivie et amplifiée à travers l'élaboration concertée du Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi 2023-2027 (PDIE).** Il vise à favoriser, avec l'ensemble des acteurs impliqués, **l'accès et le retour à l'autonomie socio-économique des bénéficiaires du RSA et des jeunes qui connaissent des difficultés d'insertion. Il inclut et repose sur les acquis du Pacte Territorial pour l'Insertion et l'Emploi (PTIE),** en associant l'ensemble des acteurs concernés : Département, services de l'État, Pôle Emploi, Caf, communes et leurs CCAS, la Région Île-de-France, et les acteurs non institutionnels (associations, secteur caritatif, organisations patronales, chambres consulaires, centres de formation…)
- **Une stratégie qui entre en résonance avec les plans nationaux** : la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (Plan pauvreté) qui précède le Pacte local des solidarités, la mise en œuvre de France Travail, la programmation 2021-2027 du FSE+ (Fonds Social Européen)… **et les plans locaux** : l'expérimentation du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)…

… et nombreuses expérimentations et dispositifs déployés dans des territoires pour favoriser l'accès à l'emploi

- **Depuis avril 2021, deux territoires du Val d'Oise expérimentent le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) : Argenteuil et Roissy Pays de France.** Piloté par le conseil départemental, le SPIE s'appuie sur une **dynamique locale avec consortium d'acteurs** et s'adresse aux **demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur des métiers en tension** (dont des jeunes, jeunes sortants d'ASE, bénéficiaires du RSA, de l'ASS, ou reconnus travailleurs handicapés…)
- **Le département est également concerné par trois Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE)** : Argenteuil – Bezons, Roissy - Pays de France et Cergy-Pontoise, et **deux Maisons de l'emploi**. Les PLIE proposent un accompagnement individualisé et renforcé des publics, en priorité le public en difficulté d'insertion avec un niveau de diplôme de niveau V et infra, par des référents de parcours individualisés.
- **Le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)** est expérimenté dans le département sur Bouffémont-Attainville-Moisselles. Il s'agit de proposer à toutes les personnes privées d'emploi depuis au moins un an, **un emploi à durée indéterminée porté par des entreprises à but d'emploi (EBE)**. Des **comités de pilotage** identifient les demandeurs d'emploi éligibles et les activités répondant aux besoins des territoires (et non couverts par le secteur commercial).

Quelques éléments de bilan sur l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi (1)

Dans le cadre de la CALPAE, du Plan départemental d'insertion et des stratégies et expérimentations locales (TZCDL, SPIE, PLIE…), de nombreuses actions ont été engagées dans le département pour **favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA, des chômeurs longue durée et des demandeurs d'emploi en situation de handicap**.

Les acteurs interrogés et les éléments de bilan des différentes actions partagent plusieurs constats :

- **Une inversion et stabilisation de la courbe d'évolution du RSA** (- 9 % entre novembre 2020 et juillet 2022) accompagnée en 2022 d'une baisse substantielle des dépenses consacrées au financement des allocations.
- **Une orientation plus rapide et un accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles à travers :**
  - **Un accompagnement global assuré par un binôme Pôle emploi – Service social départemental / travailleurs sociaux des CCAS, de la Caf ou d'associations d'insertion financées dans le cadre du PDIE, qui a fortement contribué à la baisse du nombre de bénéficiaires du RSA.**
  - **Le rapprochement Pôle emploi – Cap emploi autour de l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap, qui conduit à un meilleur accès à l'emploi et à la formation des demandeurs d'emploi en situation de handicap** (meilleur repérage, baisse du chômage longue durée, sur-représentation des travailleurs en situation de handicap dans les prestations, progression de l'offre de formation…).
  - **La collaboration Pôle emploi - Missions locales** pour accompagner les jeunes (- de 26 ans) vers l'emploi
  - **… complétés par les expérimentations locales** avec un accompagnement du public très éloigné de l'emploi (travail sur la socialisation, et le temps de travail adapté dans le cadre du TZCLD…)
  - **Une action Bilan Diagnostic et Accès à la Formation auprès des BRSA dits « perdus de vue » (3 400 BRSA)** dans le cadre de la CALPAE, à destination de ceux qui ne disposent d'aucun accompagnement renforcé (par VIE- IFAC 95 – Envergure). En décembre 2020, le taux de contractualisation des ARSA est de 67,22 % (contrat d'engagement réciproque RSA ou contrat Pôle emploi).
- **Un travail de sensibilisation et de communication** réalisé auprès des entreprises et employeurs qui a permis de **développer l'offre d'emploi et de formation, et d'initier de nouvelles approches en matière de recrutement** (actions de découverte du métier en entreprise en deux temps pour les travailleurs handicapés, immersion…)
- **De nouveaux outils déployés et à venir** (data Emploi, météo de l'emploi à l'échelle des communes, outil emploi et handicap…) **et une étude menée en 2020 sur le profil des BRSA et les trajectoires de sortie vers l'emploi** qui permettent une connaissance plus fine et locale des publics demandeurs d'emploi

L'insertion professionnelle

L'offre de structures d'insertion par l'activité économique

54 structures IAE en 2023

2 500 salariés employés en insertion en 2023

60 % de sorties dynamiques en 2022

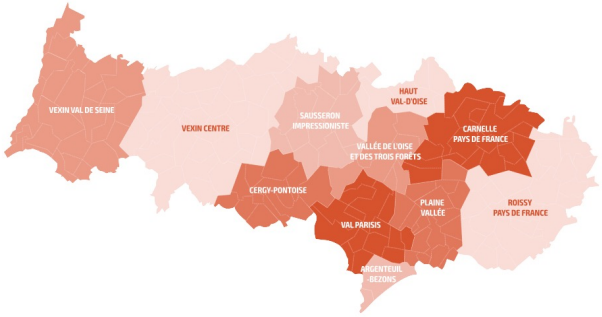
Le département du Val d'Oise présente **54 structures d'insertion par l'activité économique sur le territoire à destination des personnes éloignées de l'emploi** (BRSA, demandeurs d'emploi longue durée, jeunes (- de 26 ans) afin de prévenir l'entrée dans le dispositif RSA, personnes situation de handicap, sous-main de justice…

- **Différents types de structures d'IAE** : ateliers et chantiers d'insertion (34 ACI), entreprises d'insertion (15 EI), associations intermédiaires (9 AI), quelques entreprises de travail temporaire d'insertion (6 ETTI), groupements d'employeurs (2 GEIQ), et 1 entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI).
- **Un accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion qui s'est renforcé** avec des objectifs travaillés tout au long du parcours, notamment dans les ACI par la mise en place d'un cahier des charges spécifique.

Différents constats ont été partagés par les acteurs :

- Des petites structures de l'IAE qui rencontrent des difficultés (plusieurs ont fermé en 2022), liées à **un modèle économique fragile et un manque de moyens de communication et d'ingénierie** pour se rendre visible et répondre aux appels d'offre.
- **Un partenariat qui s'est renforcé (notamment avec Pôle emploi, Cap emploi, le SSD…),** mais qui reste à développer avec les collectivités locales (communes et intercommunalités)
- **Une offre inégalement répartie sur le territoire, et qui touche encore peu le public féminin**, les activités proposées étant perçues comme peu attractives par ce dernier
- Des publics qui cumulent des difficultés (différentes selon les territoires) qui nécessitent un accompagnement social important, notamment pour lever les freins à l'insertion (modes de garde, mobilité, domiciliation, maîtrise de la langue française…)

Territoires du Val-d'Oise et zones d'activité des SIAE



Source : iae95.fr, consulté en octobre 2023

L'insertion professionnelle
L'offre d'emploi et de formation sur le territoire

Concernant les offres d'emploi, les acteurs et indicateurs soulèvent les constats suivants :

- Depuis janvier 2023, 19 634 postes ont été enregistrés par Pôle emploi, soit **+9%** par rapport à fin mai 2022. On note toutefois **une baisse de -2,6 % en mai 2023 par rapport à avril 2022.**
- Les principales offres d'emploi sont dans les domaines des services à la personne et à la collectivité, et le support à l'entreprise, tandis que les compétences les plus détenues et recherchées sont l'accueil et l'orientation des personnes.
- Les offres d'emploi s'adressent en grande majorité à des **ouvriers et employés non qualifiés (72 %)**, tandis qu'ils ne représentent que 23 % et que 56 % sont qualifiés
- **Seul 3 % des offres correspondent à un niveau de diplômes inférieur au CAP-BEP**, tandis que les demandeurs concernés représentent 22 % des demandeurs d'emploi, ce qui soulève l'enjeu de leur montée en compétences et de la formation.

Concernant la formation :

- Au global, une baisse du nombre de demandeurs d'emploi formés en 2023 (10 711 contre 13 144 en 2022 - cumul des entrées prévisionnelles) liée à une baisse du nombre de formations financées par le Conseil régional
- Près de **3 000 formations financées par Pôle emploi en 2023** (taux similaire à 2022).
- Un taux d'accès à l'emploi après la formation similaire à celui de la région (52% et 51%) mais très variable selon les domaines de formation
- Un taux d'accès à la formation des BRSA de 18,7% et des demandeurs d'emploi longue durée de 12,7 %. Ces deux taux observent une baisse par rapport à 2022 : -2,8 % pour les ARSA et -3,1 % des DELD.
- **Un taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi non qualifiés plus faible par rapport à leur proportion dans les DEFM** (48,4 % contre 53,4 %) et à l'inverse, une sur-représentation des formations auprès des moins de 30 ans (35,7% des formations contre 25,1 % des DEFM)
- Une volatilité des publics jeunes à mettre en lien avec offre pléthorique de formations proposées (accessibilité de la formation, mise en concurrence, sur-sollicitation…)

8 030 demandeurs d'emploi formés au T2 2022

+ 29 % par rapport au T1 2021

52% des demandeurs d'emploi formés retrouvent un emploi dans les six mois suivant leur formation (T2 2022)

Le taux de la Région est de 51%

Domaines de formation les plus suivis	Demandeurs d'emploi formés	Taux d'accès à l'emploi après formation
Production industrielle, transport, logistique	2 130	59%
Vie et gestion des organisations	1 400	54%
Développement des compétences	880	36%

Sources : Pôle Emploi & Acoss, consulté en octobre 2023

Les freins à l'emploi des femmes, et en particulier des mères de familles monoparentales pour accéder à l'emploi

Parmi les publics rencontrant des difficultés pour accéder à l'emploi, **les acteurs ont mis en évidence les mères de familles monoparentales, en raison du cumul et de l'acuité des freins rencontrés :**

- Une perception négative des impacts financiers du retour à l'emploi sur les ressources du ménage (perte de certaines tarifications sociales, baisse des APL…),
- … à laquelle s'ajoute les difficultés à concilier vie professionnelle/vie personnelle,
- … avec un difficile accès aux modes de garde et une mobilité fortement contrainte

Quelques indicateurs et dires d'acteurs soulignent les inégalités hommes/femmes et l'enjeu d'accès à l'emploi des mères de familles monoparentales dans le département (Insee, RP 2020) :

- 83 % des familles monoparentales sont des femmes (12,7% des ménages du Val d'Oise) – 53300 ménages environ
- Parmi les mères de familles monoparentales, 35 % sont sans emploi (18 769 ménages) contre 29% pour les pères
- Les femmes occupent plus fréquemment un emploi à temps partiel (18 % des femmes contre 8% des hommes en 2020) et par des emplois à durée limitée (9% contre 6% des hommes)
- Un profil de jeunes mères isolées qui ne parviennent pas à sortir du dispositif RSA (carrières maternelles) qui soulève la nécessaire complémentarité entre l'accompagnement social, au retour à l'emploi, à la parentalité, à l'accès aux modes de garde…
- Des problématiques spécifiques de santé mentale souvent liées à des violences subies passées ou actuelles, conjugales/intrafamiliales…

Dans le cadre de la CALPAE et du PDI, des actions ont été réalisées afin de diversifier et d'accroître l'offre de modes de garde, avec un accent mis sur les zones prioritaires et, sur les familles en difficultés. On peut noter :

- + 18,2 % de places en accueil collectif en zone prioritaire entre 2016 et 2019
- + 100 % de micro-crèches depuis 2016
- 8 crèches AVIP labellisées dans le cadre de la CALPAE, contre aucune en 2016
- Un travail important mené par les associations, et en particulier l'association du côté des femmes (coaching vers l'emploi)
- Des expérimentations dans le cadre du SPIE qui ont été saluées

Les problématiques de modes de garde : un frein à l'accès à l'emploi des familles monoparentales

4 324 assistantes maternelles (1) en 2020
7 511 places en gardes collectives en 2020 (1)

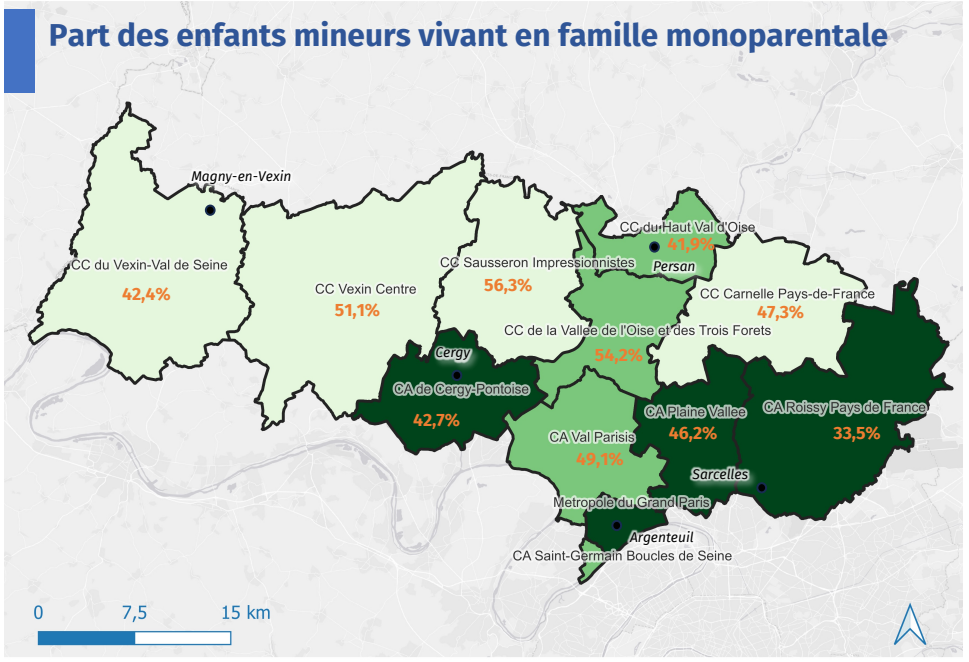
(1) salariées employées par des particuliers (2ème trimestre 2019)

41 %
c'est le taux de couverture global de l'accueil jeune enfant en 2020.
Le taux de la région est de 63 % et celui de la France de 58,9% (2)

Malgré ces avancées, les acteurs rencontrés et les documents de référence soulignent :

- Un taux de couverture global de l'accueil jeune enfant qui reste relativement bas : 41 % contre 58,9 % à l'échelle nationale, ce qui signifie que **6 parents valdoisiens sur 10 n'ont pas de solution de mode de garde**
- Malgré les efforts, **une légère dégradation du taux de couverture globale** (1% entre 2016 et 2019) avec une dynamique démographique positive (fermeture de places et augmentation des effectifs).
- **Une baisse de l'offre globale théorique** de 4 % entre 2015 et 2018 (AM agréée en activité et autorisation EAJE) et une dynamique de vieillissement des assistantes maternelles (environ un tiers ont plus de 55 ans), ce qui implique une nécessité de renouveler l'offre
- **Une couverture territoriale inégale** : une offre de places concentrée dans les QPV, et un ciblage insuffisant dans l'est et le nord du territoire et des coûts de garde d'enfant très élevés dans certaines communes (Haut Val d'Oise), sans tarification sociale

Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale



Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire)
Réalisation : FORS Recherche sociale

Les problématiques de mobilité : un frein à la sortie de la pauvreté

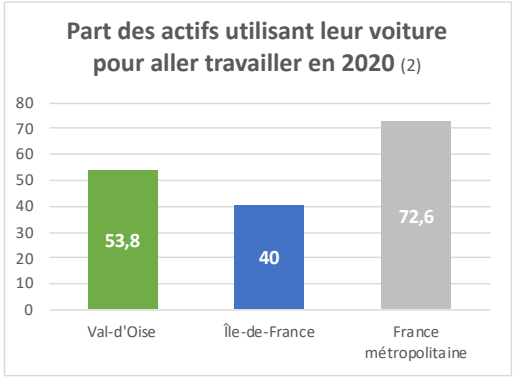
Dans le Val d'Oise, **certains acteurs identifient la mobilité comme un des freins pour aller vers l'emploi.**

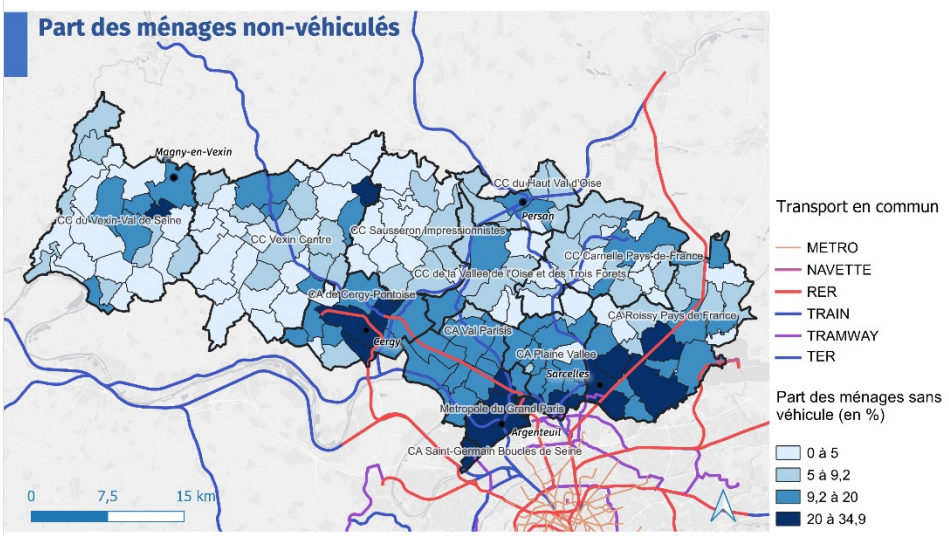
Différents indicateurs témoignent des problématiques de mobilité rencontrées par les valdoisiens :

- **Plus de la moitié des actifs valdoisiens utilisent leur voiture pour aller travailler en 2020** (53,8 % contre 40 % à l'échelle régionale)
- **Près de 20 % des ménages ne disposent pas d'un véhicule** (19,40 % en 2019, un taux similaire à l'échelle nationale)
- **16,2 % des actifs travaillent à + de 30 km de leur lieu de vie en 2020** : un taux supérieur à la moyenne régionale et nationale (respectivement 12 % et 14,7 % en 2020)

De manière plus qualitative, les acteurs soulèvent :

- **Des problématiques de mobilités différentes selon les territoires** : une offre de mobilité en transport en commun importante au sud-ouest (liée à la proximité du Grand Paris) mais limitée dans les territoires ruraux du nord et du Vexin, qui conditionne l'accès à l'emploi au permis de conduire et à l'achat d'un véhicule, dans certains territoires.
- **Une augmentation des tarifs** d'abonnement au réseau de transport en commun francilien qui pèse sur les ménages modestes et peut conduire à la résiliation de l'abonnement.
- **Des dispositifs relevant de la mobilité solidaire** mis en place pour pallier le manque d'accessibilité à l'offre **qui semblent encore insuffisants et limités** (Tarification Solidarité Transport, Roul'vers, accompagnement et financement au permis de conduire, location de voiture Papa Charlie, ateliers apprentissage vélos, outil Estime…)
- **Les jeunes et les femmes sont les plus touchés par les problématiques de mobilité**





Source : Insee, Recensement de la population (RP), 2019
Réalisation : FORS Recherche sociale

Les principales pistes de travail pour l'axe 2

- **Promouvoir des solutions et une évolution des pratiques d'accompagnement mieux adaptées aux profils présentant les freins les plus importants** (dispositifs de mise en situation professionnelle, ateliers de remobilisation autour des compétences psychosociales, rétablissement, méthode IPS…)
- **Mobiliser le tissu économique local sur les nouvelles méthodes de recrutement et sur l'insertion**
  - Promouvoir des méthodes de recrutement plus souples et une immersion progressive dans les entreprises
  - Sensibiliser les acteurs et des publics sur l'offre et la diversité des métiers et leur évolution, en particulier sur les secteurs en tension ou les secteurs émergents.
  - Travailler l'inadéquation de l'offre aux besoins des publics concernés (femmes, travailleurs en situation de handicap), en sensibilisant les entreprises
  - Promouvoir les marchés réservés en sensibilisant les entreprises et développer les clauses d'insertion dans les marchés publics
- **Engager une réflexion sur l'adaptation des formations aux besoins et aspirations des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi, en termes de localisation, durée et de contenu**
  - Cartographier et travailler à la mise en cohérence de l'offre de formation déployée pour éviter les effets de concurrence
  - Expérimenter des modes formation innovants en lien avec les entreprises (formations courtes, rémunérées, centrées sur le geste professionnel avec la perspective d'un accès direct à l'emploi)
- **Renforcer l'accompagnement des familles monoparentales**
  - Proposer des formations à temps partiel (par exemple où le mercredi est libéré) ou des horaires aménagés, en portant une attention spécifique à ce que les revenus salariés ne déséquilibrent pas les ressources du ménage
  - Travailler la question budgétaire et financière du mode de garde avec le public concerné, et plus globalement l'équilibre des ressources avec un retour à l'emploi
  - Mener un diagnostic approfondi sur les besoins des familles monoparentales et un travail de benchmark, afin d'identifier les limites des dispositifs existants et engager des expérimentations (taille des structures, tarification, publics spécifiques, adaptation aux horaires décalés, solutions itinérantes…) par exemple, dans le cadre de France Travail, à travers des actions spécifiques
  - Favoriser une approche partenariale et cohérente pour identifier les besoins en modes de garde et poursuivre la diversification et la progression du nombre de places de garde d'enfants (crèches AVIP, crèches parentales / familiales, crèches mobiles, places occasionnelles…)



Axe 3 : Lutte contre la grande pauvreté

L'accès aux droits et la lutte contre le non-recours : éléments de définition

Éléments de définition

- Le non-recours, initialement limité à l'éligibilité aux prestations sociales financières, correspond **au non-bénéfice de droits et services publics** (santé, logement, mobilité, éducation, justice…). Cette notion dépasse l'approche classique car **les critères d'éligibilité évoluent** et **le caractère non obligatoire des droits/services** proposés rend plus difficile l'identification du public concerné.
- L'Odenore* a défini une typologie explicative du non-recours :
  - **La non-connaissance :** un manque d'information sur l'existence ou sur le mode d'accès à un droit/service
  - **La non-demande** (*personne éligible informée*) **:** non-adhésion, manque d'intérêt (coût/avantage), difficulté d'accès, crainte de la stigmatisation, difficulté à exprimer un besoin, dénigrement de son éligibilité/ses capacités
  - **La non-réception** (*personne éligible informée*) **:** abandon de la demande, non-adhésion à la proposition, inattention aux procédures, dysfonctionnement du service, discrimination…
- **Les conséquences du non-recours sont multiples** : outre l'impact financier direct, une possible dégradation des conditions de santé et de logement, une moindre mobilité et un isolement social, des difficultés renforcées d'insertion socioprofessionnelle, d'étayage éducatif, etc.

*Philippe Warin, *Le non-recours : définition et typologies*. Observatoire des non-recours aux droits et services, juin 2010.

Figures et principales causes du non-recours sur le Val d'Oise

- **Les effets de la dématérialisation des démarches conjugués à l'illettrisme (encore difficile à repérer) et l'illectronisme** (situation qui touche tout particulièrement la CC de Sausseron Impressioniste), qui pénalisent la compréhension et la réalisation des démarches d'accès aux droits → les personnes âgées en particulier
- Des **difficultés de mobilité** conjugué à **un maillage territorial inégal** des services (urbain vs rural) auxquels s'ajoutent **des freins psychologiques/culturels** à sortir de son quartier (QPV) ou de son village
- **La honte**, la stigmatisation ressentie notamment **en milieu rural** notamment pour **les personnes âgées et les travailleurs pauvres**
- **Des phénomènes de renoncement de plus en plus prégnants dans un contexte de découragement, de résignation** face à des démarches complexes ou qui n'aboutissent pas
- La **barrière de la langue** pour les allophones
- L'isolement social (des personnes âgées notamment et tout particulièrement des séniors immigrés)

11,9%
c'est la part de **la population en situation d'illectronisme dans le Val d'Oise**

9,7%
c'est la part des jeunes ayant participé à la JDC en difficulté de lecture en 2020
contre 7,8% en IdF et 8,1% en France métropolitaine

Les réponses déployées sur le territoire participant à la lutte contre le non-recours

Pour favoriser l'accès aux droits, le Conseil départemental s'est engagé dans la démarche de structuration du réseau des acteurs de **l'accueil social inconditionnel de proximité** (ASIP) en associant très largement les partenaires → une dynamique d'acculturation engagée

Le déploiement d'équipements Frances services avec 22 structures labellisées réparties sur l'ensemble du département (dont 3 itinérantes) ainsi que de **40 conseillers numériques** dont 17 recrutés par des communes ou EPCI (soit le plus faible nombre en Ile-de-France) et de **5 Points Conseil Budget** (à Cergy, Pontoise, Sarcelles, Ecouen et sur la CC de Carnelle Pays de France)

L'implication et la montée en compétence des 65 centres sociaux et 14 espaces de vie sociale dans leur mission d'accueil

- 42 CS disposent de permanences d'écrivain public
- 28 disposent de permanences administratives et juridiques
- 21 sont labellisés point relais Caf, 10 ont conventionné avec la CNAV et 12 avec la CPAM

→ **Un maillage territorial à renforcer / soutenir en s'appuyant sur les ressources locales pour mieux couvrir les territoires ruraux**

→ **Le souhait de recréer des liens privilégiés avec les organismes de protection sociale (CNAV, CPAM, Caf, etc.) par le biais de référents / lignes téléphoniques directes**

Le développement des **démarches d'aller-vers et une réflexion autour de la mobilisation des publics à renforcer.** Citons par exemple :

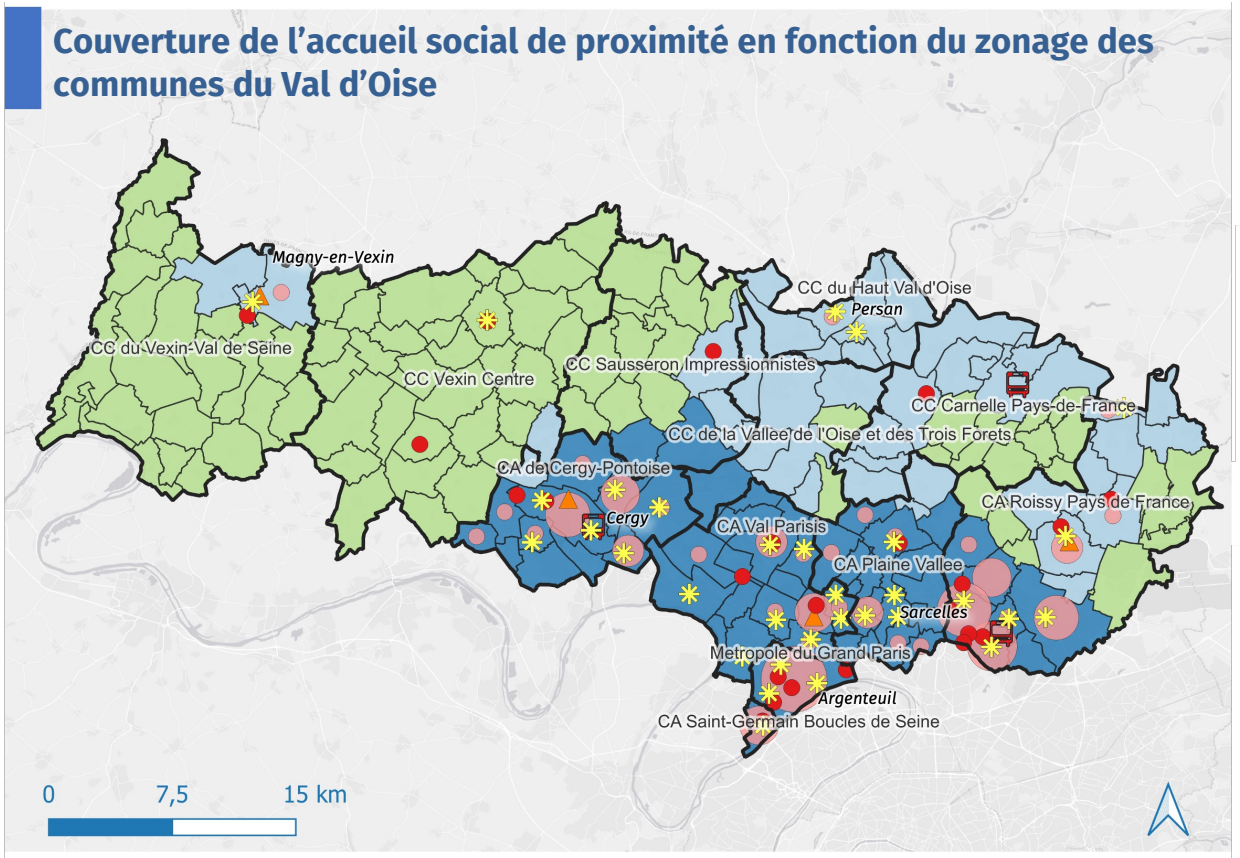
- Le développement **d'actions itinérantes** pour aller toucher les publics notamment en milieu rural (camping-cars, bus départemental France services ou bus PMI, Bus espérer 95 accès aux droits primo-arrivants à la gare de St Ouen, etc.) ou dans certains quartiers
- Des **actions hors les murs** des centres sociaux et EVS mais aussi des Missions Locales, etc.
- Le développement de **nombreux tiers-lieux**.
- Le développement **de nombreux outils / cartographies numériques** : VO solidarités, Boussole des Jeunes, Soliguide

Les secteurs ruraux du département encore très faiblement couverts par les points d'accueil de proximité

En secteur rural, des publics problématiques à cibler en particulier :

- les femmes (victimes de violences)
- les jeunes (addictions et souffrance psychique)
- les personnes âgées vulnérables et isolées

Couverture de l'accueil social de proximité en fonction du zonage des communes du Val d'Oise



Source : Insee, grille communale de densité en 7 catégories, zonage en aires d'attraction des villes 2020.
Réalisation : FORS Recherche sociale

Focus sur le surendettement : une population de travailleurs pauvres particulièrement touchés

11,2%
c'est la part de **travailleurs pauvres**, proportion la plus importante après la Seine-Saint-Denis dans la région.

Un taux de surendettement plus élevé que sur la région avec quelques spécificités en termes de profils (relativement à l'Ile-de-France et à la France) :

- **davantage de propriétaires accédants** (8,1%) et d'hébergés « à titre gratuit »
- **davantage de salariés en CDI** (38%) et de PCS employés

D'après le bilan PCB de l'UDAF (Cergy, Ermont, Magny), **les salariés à temps plein et à temps partiel représentent plus de la moitié des publics rencontrés**. Les ruptures et séparations sont à l'origine de nombreuses sollicitations. Les dettes de logement et les crédits à la consommation reviennent le plus souvent. Les situations sont déjà très précaires à l'arrivée témoignant d'un recours encore trop tardif aux aides existantes

Le **FSL impayés de loyer** a quant à lui été accordé à 934 ménages en 2022 pour un montant moyen de 2324€ (pour 1475 dossiers examinés) : **34% des ménages aidés étaient des actifs ayant un emploi**. Beaucoup était des ménages isolés et plutôt âgés (50 ans ou plus).

Une des conséquences possibles des difficultés budgétaires est l'expulsion locative. Le Val d'Oise présente à ce titre, en 2019, **un taux de décisions d'expulsions pour 1000 habitants très élevé (19,4 pour 1000 ménages)** relativement à la région et à la France.

Les travailleurs pauvres ne sont pas épargnés par les difficultés de logement :

- **Action Logement Service note une forte augmentation des sollicitations de la part des salariés** depuis le Covid. Les principaux motifs sont les séparations, les problèmes de santé, les violences intra-familiales ou le surendettement…
- **Au niveau du SIAO, 1 ménage sur 5 déclare avoir des revenus issus du salariat**. Le salaire reste ainsi le type de ressources prédominant. Parmi les salariés, 1/5 d'entre eux déclarent bénéficier d'une prime d'activité. Notons également qu'1 ménage sur 5 est en situation d'endettement

→ Le public des travailleurs pauvres est ainsi identifié comme un public à risque de basculer dans la grande pauvreté du fait d'un moindre repérage et d'un moindre recours aux aides existantes



VAL-D'OISE

1 735 dépôts de dossiers de surendettement

1 830 personnes surendettées [a]

174 dépôts de dossiers pour 100 000 habitants [b]

20 702 € d'endettement médian, hors immobilier, des ménages surendettés [c]

8,2 % de chômage [e]

7,1 % de la population de moins de 65 ans couverte par le RSA [f]

17,0 % des ménages sous le seuil de pauvreté [h]

	Val d'Oise	Ile-de-France	France
Nombre total de décisions d'expulsions en 2019	3 819	34 458	126 585
Décisions d'expulsions locatives pour 1000 ménages en 2019 (en %)	19,4	13,2	11

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, répertoire général civil 2019 ; Insee, recensement de la population 2016 et 2017 ; banque de France, enquête typologique 2020, DEETS pour Mayotte

Focus sur l'accès aux soins des plus vulnérables

2,2

c'est le nombre de consultations/visites à un médecin généraliste accessibles pour chaque habitant par an (1).

Pour la région, cet indicateur est de 2,7 et pour la France métropolitaine, il est de 3,4.

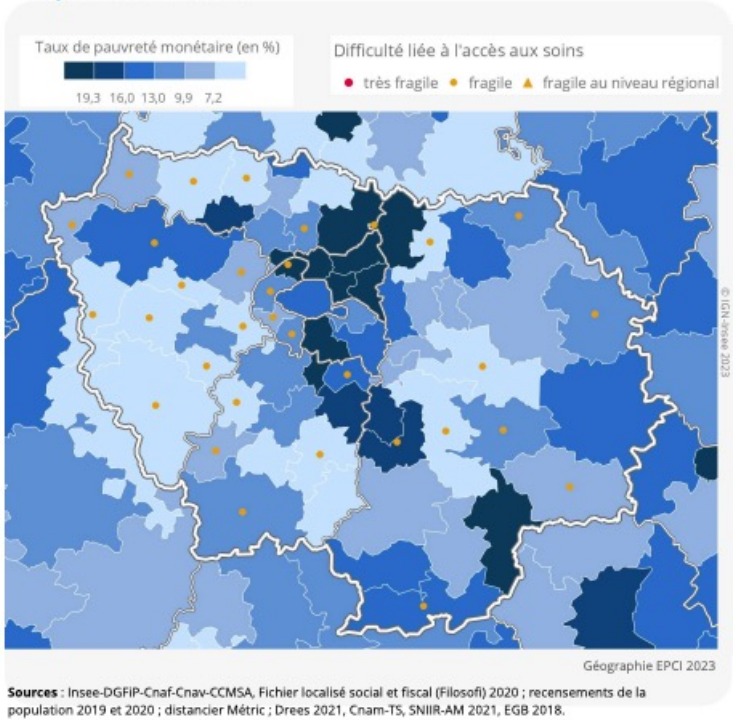
- Le département du Val d'Oise présente **plusieurs indicateurs défavorables concernant l'accès aux soins, notamment en santé mentale**

- Un accès potentiel aux médecins généralistes globalement plus faible qu'en Ile-de-France et qu'en France, notamment dans l'ouest du département
- Un taux de mortalité en lien avec des consommations abusives d'alcool ou de tabac significativement plus élevés
- Un recours aux soins en santé mentale globalement moins élevé

L'ARS identifie deux enjeux spécifiques au Val d'Oise :

- **L'accès aux soins en santé mentale** avec des CMP et CMPP saturés (parfois des années d'attente) et qui ne couvrent que très inégalement le territoire et une EMPP dont l'action reste à renforcer…
    - L'ARS soutien le développement de dispositifs de consultation avancée (une dizaine de postes de psychologues) dans le secteur AHI → répond à un très fort besoin…
- **L'accès aux soins des grands précaires** avec un enjeu de développement des LHSS (25 places actuellement), LAM (25 places) et d'ACT hors les murs. Trois équipes mobiles de santé précarité ont également récemment été agréées ainsi qu'une équipe mobile d'infirmiers pour faire le lien notamment avec les PASS

18. EPCI ou EPT fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 ; recensements de la population 2019 et 2020 ; distancier Métric ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

Les principales pistes de travail proposées pour l'axe 3

- **Accroître la lutte contre le non-recours**
  - Conforter la dynamique engagée de maillage du territoire par les acteurs de l'ASIP en associant plus largement les ressources locales, notamment en milieu rural (depuis le secrétariat de mairie jusqu'au « bistrot du coin »)
  - Renforcer les liens avec l'Education Nationale (les établissements scolaires) pour mieux informer et orienter les familles
  - Structurer un réseau d'acteurs susceptibles de repérer et d'intervenir de manière plus précoce auprès de publics qui ne sont pas en demande : les travailleurs pauvres, les personnes âgées, les locataires du parc privé ou propriétaires occupant
  - Structurer une politique départementale de repérage et de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme *(par exemple : déployer l'accompagnement numérique au travers les cours et ateliers collectifs autour des démarches en ligne)*

- **Renforcer la prévention auprès du public des travailleurs pauvres**
  - Travailler un maillage et une mise en réseau des acteurs (SSD, CCAS, ADIL, Action Logement, PCB…) en lien avec les entreprises
  - Sensibiliser les entreprises pour mieux repérer et accompagner les situations

- **En lien avec le Projet Régional de Santé et le PRAPS, renforcer l'accès aux soins (en santé mentale) des publics les plus précaires**
  - S'appuyer sur les CLS et/ou CLSM pour mettre en réseau et sensibiliser les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux
  - Accroître l'offre en ESMS en direction des publics spécifiques

Axe 4 : Volet solidaire de la transition écologique

L'accès à une alimentation saine et durable pour tous : dispositifs et projets déployés

Environ 95 centres de distribution alimentaire en Val d'Oise en 2023

Source : Esperer 95, SIAO, mai 2023

En Val d'Oise, **deux Projets Alimentaires Territoriaux** sont développés et peuvent constituer un levier pour favoriser un accès équitable à une alimentation saine et durable :

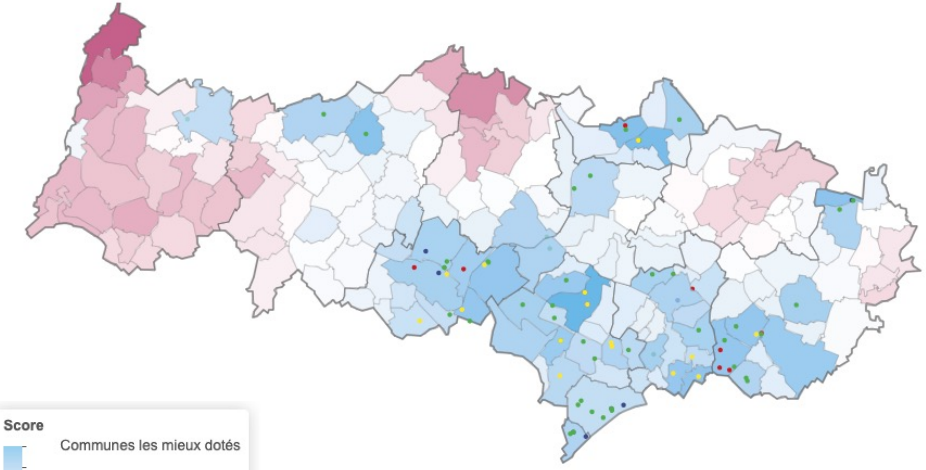
- **Le PAT Cergy-Pontoise Vexin français** a débuté en 2020 et est piloté par le Parc naturel régional du Vexin français et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, en partenariat avec les associations Quelle Terre Demain ? et le Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux. Il vise à rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs pour développer les circuits courts de proximité et la qualité de l'alimentation, tout en répondant aux enjeux environnementaux et socio-économiques locaux.
- Le **PAT Roissy Pays de France** a débuté en 2022 et est piloté par l'agglomération Roissy Pays de France. Il vise à favoriser de nouvelles formes d'agriculture et à renforcer les liens entre les acteurs des zones urbaines et rurales afin de répondre aux besoins des habitants et des institutions.

Différents projets régionaux, départementaux et locaux contribuent également à favoriser un accès à l'alimentation durable pour tous. On peut par exemple noter :

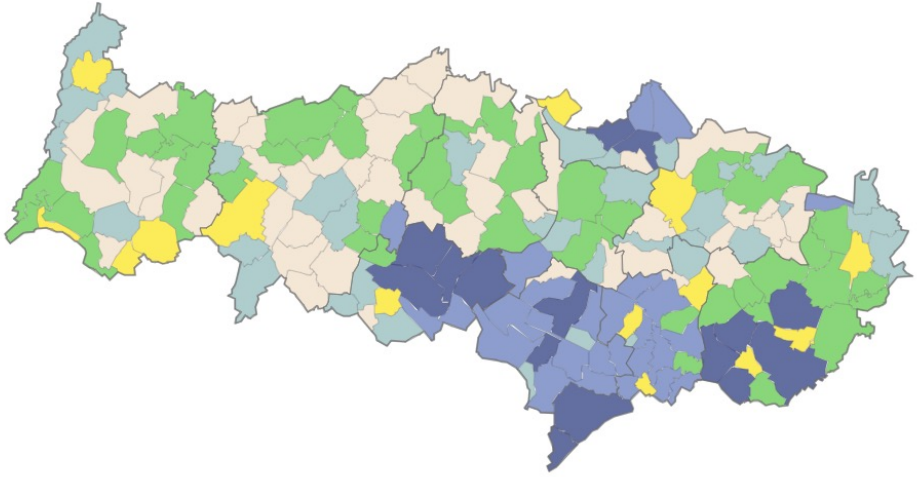
- **Une coopérative d'acteurs pilotée par l'ARS sur le thème de la nutrition :** « Comment équilibrer les paniers alimentaires dans l'aide alimentaire ? ». Dans ce cadre, chaque commune impliquée met en place un plan d'actions, comme le **projet opticourses qui consiste à accompagner les publics à optimiser leur budget de courses** ou encore des **bons alimentaires fruits et légumes…**
- **Un PTCE sur le territoire Roissy Pays de France en cours d'émergence dédié à l'agroécologie et la transition écologique**
- **Des ACI comme par exemple, l'Atelier chantier d'insertion « La récolte du Val d'Oise »**, piloté par la Sauvegarde 95 en partenariat avec les bailleurs sociaux, qui a pour double objectif de favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et de permettre aux habitants de Cergy, Pontoise, Vauréal et Eragny de bénéficier de produits de producteurs locaux en circuit-court à prix coutant et d'une sensibilisation au mieux-manger.
- **Des tiers lieux comme par exemple le projet de Moulin du Pont du Rû dans le Vexin qui comprend :**
    - **un jardin pédagogique de 1 500 m2, avec un accompagnement et une sensibilisation** auprès du public accueilli et des écoles, collèges et maisons de retraire du territoire
    - **un chantier d'insertion en espace vert et maraîchage**

L’accès à une alimentation saine et durable pour tous : des réponses à adapter aux besoins locaux

Une répartition de l’offre d’aide alimentaire concentrée dans les agglomérations du sud-est du département …



… qui, couplée au profil socio-démographique des communes, fait ressortir des besoins dans des communes rurales et agglomérations insuffisamment dotées (familles 1 et 4)



Famille 1

Les communes caractérisées **par des publics très fragiles (famille 1)** sont des communes denses : situation dégradée pour les indicateurs relatifs aux publics à risque de précarité alimentaire, à la grande précarité et à la santé publique. Offre alimentaire plus dégradée que la moyenne.

Famille 2

Les communes à **publics fragiles (famille 2)** ont des indicateurs de publics potentiellement à risque et de grande précarité relativement dégradés. Elles ne présentent pas de difficulté marquée concernant l’offre alimentaire ou l’offre d’aide alimentaires.

Famille 3

Les communes caractérisées par des **publics potentiellement à risque et une santé modérément dégradée (famille 3)** : publics en grande précarité moins présents, offre alimentaire meilleure que la moyenne et offre d’aide alimentaire dans la moyenne.

Famille 4

Les communes présentant un **éloignement fort à l’offre et aide alimentaires et une santé dégradée (famille 4)** : important éloignement de l’offre d’aide alimentaire, et de l’offre alimentaire. Santé nettement plus dégradée que la moyenne, publics à risque de précarité alimentaire légèrement plus présents.

Famille 5

Les communes caractérisées par des **publics favorisés et éloignement à l’offre et aide alimentaires (famille 5)** : meilleure situation que la moyenne concernant la santé. Offre alimentaire et offre d’aide alimentaire plutôt moins bonnes que la moyenne.

Famille 6

Les **communes favorisées (famille 6)** pour l’ensemble des indicateurs (hormis l’offre d’aide alimentaire).

Source : https://ansa-precarite-alimentaire.credoc.fr/, consulté en octobre 2023

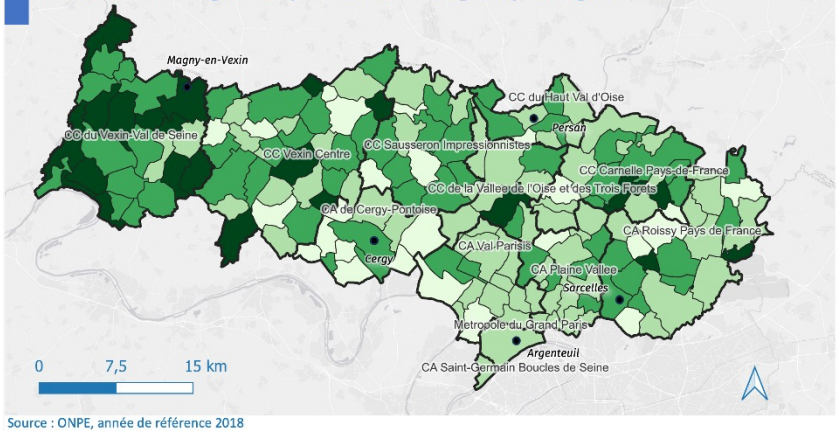
Un phénomène important de précarité énergétique…

19,6%, c'est la part des logements passoire énergétique dans le Val d'Oise en 2022 – 17,3% en France et 3%, la part de logements très énergivores (1,7% en France)

- Un phénomène de précarité énergétique sur le territoire liée au logement et à la mobilité (achat de carburant, abonnements aux transports en commun…) :
  - **9,3 %** des ménages du Val d'Oise sont en précarité énergétique liée au logement **(44 400 ménages)**
  - **9,5 %** des ménages sont en précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne en voiture **(45 300 ménages)**
  - **14,6 %** des ménages sont en précarité énergétique liée au logement ou à la mobilité **(69 700 ménages)**
- Certaines communes cumulent les deux types de précarité énergétique, en particulier les communes rurales du Vexin.
- **26,1 % c'est la part des dettes liés à des impayés énergie** parmi l'ensemble des dossiers de surendettement en 2021 (*25,8 % en Île-de-France)*

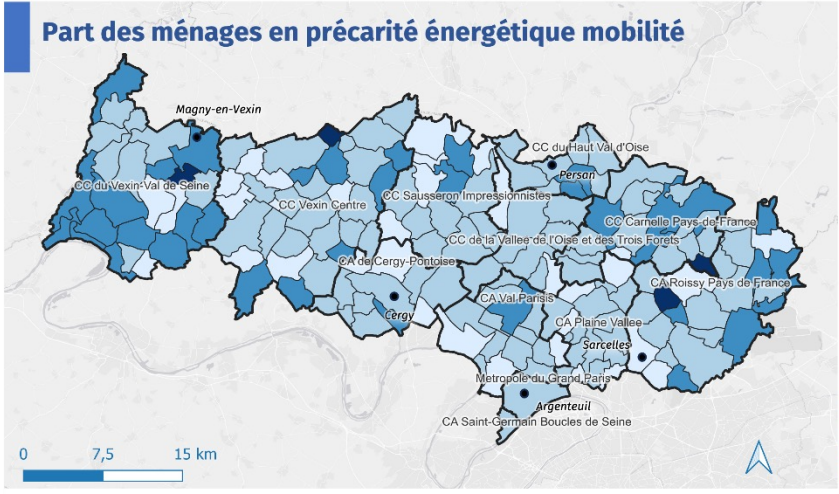
Définition de la précarité énergétique :
Part des ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement ou pour le carburant de la mobilité quotidienne sont supérieur à un seuil (4,5% des revenus pour les dépenses de carburant, et 8% des revenus pour les dépenses énergétiques du logement)

Part des ménages en précarité énergétique logement



Source : ONPE, année de référence 2018
Réalisation : FORS Recherche sociale

Part des ménages en précarité énergétique mobilité



Source : ONPE, année de référence 2018
Réalisation : FORS Recherche sociale

… des actions à renforcer en faveur d'une réduction des dépenses énergétiques

Les dépenses énergétiques liées au logement :

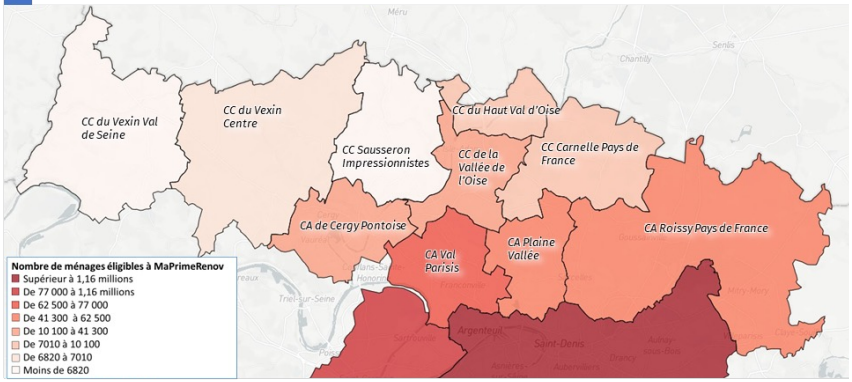
- Des acteurs (SSD, CCAS) qui s'emparent des enjeux de gestion budgétaire en développant des ateliers pédagogiques autour des écogestes en lien avec enjeux transition écologique (éco-appart, ateliers pédagogiques, etc.) → à renforcer et déployer sur l'ensemble du territoire
- Le FSL énergie a été sollicité pour près de 3000 ménages en 2022 et a donné lieu 2713 accords : les familles monoparentales, les ménages âgés de 50 ans et plus, inactifs ou en longue maladie sont les profils les plus représentés
- **Des enjeux d'accompagnement social et de sensibilisation** à la rénovation énergétique des logements dans le contexte règlementaire récent de la loi « Climat et Résilience » (août 2021), qui interdit la mise en location des logements du parc privé classés F et G au titre du DPE à partir de 2025 : **près de la moitié des ménages du Val d'Oise sont éligibles à l'aide Ma Prime Rénov' en 2020** (241 000 ménages) contre 42,5 % des ménages franciliens.

  → création du service Val d'Oise Rénov par le Département et les EPCI pour informer, conseiller et accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique

Les dépenses énergétiques liées à la mobilité :

- En plus de la mobilité solidaire (axe 2), une réflexion à mener sur l'aménagement de pistes cyclables pour un confort et une sécurité d'usage renforcé, et un accompagnement à construire en partenariat avec les CCAS et centres sociaux (apprentissage du vélo)
- Des pratiques de covoiturage à soutenir et à accompagner (changement de pratique)

Nombre de ménages éligibles à l'aide MaPrimeRenov



Source : ONPE, 2020
Réalisation : Géodip

Nombre de ménages éligibles à l'aide Ma Prime Rénov' (2020)

	Val d'Oise
Bleu (très modeste)	**93 800**
Jaune (modeste)	**39 000**
Violet	87 300
Rose	20 800

Les plafonds de ressources ont été catégorisés en quatre profils/couleurs selon les différents niveaux de revenus (des ménages les plus modestes aux ménages les plus aisés) :
•MaPrimeRénov'Bleu
•MaPrimeRénov'Jaune
•MaPrimeRénov'Violet
•MaPrimeRénov'Rose.

La transition écologique et solidaire, un levier d'insertion et de développement social local

Un secteur de l'Insertion par l'Activité Economique qui diversifie ses activités en faveur de la transition écologique :

- Les SIAE peuvent être support d'activités liées au maraîchage, au recyclage par les ressourceries, au réemploi ou à la distribution de paniers de produits locaux à bas prix dans les quartiers populaires

  → Exemples : La récolte, COUSU MAIN, APUI Les villageoises…

- Elles peuvent aussi être support de transport solidaire pour permettre aux ménages modestes, jeunes et personnes âgées de se rendre sur des structures d'insertion et de santé…

  → Exemples : Roul'vers, Solicyles, Véloservices…

Les CCAS, centres sociaux et Espaces de vie sociale promeuvent également une approche globale des enjeux écologiques dans le cadre d'ateliers collectifs visant également à lutter contre l'isolement :

- Par exemple, dans les ateliers d'intégration, au-delà reprise emploi, un travail peut être réalisé autour des économies d'énergie, de l'accès à une alimentation plus saine, de l'apprentissage du vélo etc.
- Certaines structures peuvent, à l'image d'autres, mettre en place des recycleries, organiser des « repairs café » ou proposer des ateliers **autour de l'apprentissage du vélo comme facteur de lien parents / enfants, ou de la cuisine pour sensibiliser au « bien manger »**
- Le développement d'actions liées aux économies d'énergie, à la gestion des déchets, à la promotion des achats en circuits courts ou groupés peut également être renforcer…

Les pistes de travail proposées pour l'axe 4

- **Faire de la transition écologique et solidaire un véritable levier d'insertion et de développement social local**
  - **Soutenir les SIAE et les tiers lieux dans la diversification de leurs activités en faveur de la transition écologique**
  - **Mieux comprendre les pratiques et besoins des publics en matière de mobilité pour engager des expérimentations autour des mobilités douces / alternatives**
  - **Conforter et développer les actions collectives (des centres sociaux, CSD, CCAS, des tiers lieux, etc.) visant à sensibiliser aux écogestes, à l'accès à une alimentation saine et durable « mieux manger à moindre coût », apprentissage du vélo, etc.**

- **Développer des actions de repérage et d'accompagnement des ménages modestes dans la rénovation énergétique**
  - **Développer un réseau d'acteurs autour du repérage des ménages vulnérables et en situation de précarité énergétique**
  - **Réfléchir à la mise en place d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME)** pour conseiller les plus modestes (diagnostic logement, usage, orientations, distribution de petits équipements…)
  - **Expérimenter** d'autres types d'accompagnement (auto-réhabilitation accompagnée), etc.

Les suites de la mission

Priorisation des pistes de contractualisation pour 2024 et définition des actions

Organisation et animation d'une journée de séminaire partenarial (deuxième quinzaine de novembre)

- **Deux temps de travail :**
  - **En plénière → Partage du diagnostic (envoyé au préalable) et priorisation des pistes**
  - **En sous-groupe (1 par axe) avec co-animation par les pilotes / porteurs des axes → Déclinaison des pistes en actions concrètes**
    - **Quel(s) objectif(s) souhaite-t-on atteindre ? Quel effet levier recherché ?**
    - **Quelles actions conforter ou actions nouvelles à imaginer (avec apport d'expériences) ? Comment les mettre en œuvre concrètement**

… Une réflexion à poursuivre et à préciser en comité restreint pour préciser les modalités de mise en œuvre et d'évaluation des actions (indicateurs de suivi et mesure d'impact)

Restitution finale en comité de suivi avant le 22 décembre

CONTACTS

Juliette BARONNET
Responsable d'études

01 48 24 79 08
Juliette.baronnet@fors-rs.com

Adèle FOURMIGUE
Chargée d'études

01 48 24 79 00
Adele.fourmigue@fors-rs.com



FORS RECHERCHE SOCIALE

69, rue La Fayette - 75009 PARIS
Tél. : 01 48 24 79 00 | E-mail : fors@fors-rs.com
www.fors-rs.com